

Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM)

Mohamed Hilal, Aleksandra Barczak, François-Pierre Tourneux, Yves Schaeffer, Marie Houdart, Dominik Cremer-Schulte

► **To cite this version:**

Mohamed Hilal, Aleksandra Barczak, François-Pierre Tourneux, Yves Schaeffer, Marie Houdart, et al.. Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM). 2011. <hal-00911232>

HAL Id: hal-00911232

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00911232>

Submitted on 29 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM)

SYNTHÈSE

Mohamed Hilal, Aleksandra Barczak, François-Pierre Tourneux,
Yves Schaeffer, Marie Houdart, Dominik Cremer-Schulte



Contributions

L'ensemble de l'étude a été coordonné par Mohamed Hilal (Inra), Aleksandra Barczak (Inra) et Caroline Larmagnac (Datar).

Les traitements et la rédaction de ce volume ont été assurés par Aleksandra Barczak (Inra), Dominik Cremer-Schulte (Cemagref), Mohamed Hilal (Inra), Marie Houdart (Cemagref), François-Pierre Tourneux (université de Franche-Comté) et Yves Schaeffer (Cemagref), avec la collaboration de Francis Aubert (AgroSup Dijon), Hélène Avocat (université de Franche-Comté), Lucie Bettinger (université de Franche-Comté), Vincent Briquel (Cemagref), Céline Clauzel (université de Franche-Comté), Cécile Détang-Dessendre (Inra), Abdoul Diallo (AgroSup Dijon), Jean-Christophe Dissart (Cemagref), Daniel Joly (CNRS), Denis Lépicier (AgroSup Dijon), Guillaume Royer (Inra), Alain Sauter (université de Franche-Comté), Stéphanie Truchet (Cemagref).

Le travail a bénéficié des conseils avisés de Pascal Bérion (université de Franche-Comté), Nathalie Bertrand (Cemagref), Marie-Laure Breuillé (Inra), Jean-Jacques Collicard (Cemagref), Laurent Dobremez (Cemagref), Éric Perret (Cemagref), Hélène Rapey (Cemagref) et Bertrand Schmitt (Inra), qu'ils en soient ici remerciés.

Le comité de pilotage de l'étude était composé de Christophe Bernard (ADCF), Lorraine Bertrand (Datar), Odile Bovar (Datar), Pierre Bretel (ANEM), Xavier Chauvin (Datar), Florence Clermont-Brouillet (Datar), Margo Cointreau (OCDE), Bernard Duvoux (Ministère de l'Agriculture), Benjamin Eloire (ADF), Nathanaël Fournier (Datar), Marc Gastambide (FPNR), Emmanuel Grolleau (région Auvergne représentant l'ARF), Marie-Hélène Kerouanton (Datar), Caroline Larmagnac (Datar), Édouard Mathieu (Datar), Guillaume Millot (Ministère de l'Agriculture), Jack Plaisir (Ministère de l'Outre-mer), Gilles Rey-Giraud (ETD), Fabienne Rosenwald (Ministère de l'Agriculture), Jean-Claude Teurlay (Ministère de l'Agriculture), Raffaele Trapasso (OCDE).

L'UMR CESAER, l'UMR ThéMA, l'UR DTR et l'UMR METAFORT ont réalisé pour le compte de la Datar plusieurs typologies qui concernent les espaces ruraux métropolitains, le littoral, la montagne et les départements d'Outre-mer. Ces typologies abordent simultanément trois champs thématiques : la population et les conditions de vie, les dynamiques économiques et le paysage. Ce volume regroupe les synthèses relatives aux quatre typologies produites.

Cette étude ne représente pas nécessairement les positions officielles de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale. Elle n'engage que ses auteurs.

Délégation interministérielle à l'aménagement
du territoire et à l'attractivité régionale

8, rue de Penthièvre - 75800 Paris Cedex 08
prospective@datar.gouv.fr | 01 40 65 12 34

Responsable des publications scientifiques :
Stéphane Cordobes

Coordination éditoriale :
Karine Hurel, Florian Muzard

Création graphique : Matthieu Renard
Couverture : Phovoir
Réalisation maquette : Avec des Mots

SOMMAIRE

EN SYNTHÈSE // 6

MÉTHODOLOGIE // 10

TYPOLOGIE DES CAMPAGNES FRANÇAISES // 14

La variété des campagnes françaises / 15

Les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées / 17

Les campagnes agricoles et industrielles / 18

Les campagnes vieillies à très faible densité / 18

Enjeux pour les territoires / 22

TYPOLOGIE DU LITTORAL // 30

Un espace spécifique / 31

Neuf types littoraux organisés en trois groupes / 32

Le littoral artificialisé urbain et périurbain / 34

Le littoral de type rural méditerranéen / 35

Le littoral de type rural atlantique / 36

Deux façades et cinq ensembles régionaux / 38

TPOLOGIE DE LA MONTAGNE // 44

Un espace spécifique / 45

Une typologie en sept classes, avec 3 groupes principaux / 46

La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique / 48

La moyenne montagne agricole ou industrielle / 49

La montagne urbanisée / 51

TPOLOGIE DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER // 58

Des espaces urbanisés (1) / 62

Des espaces ruraux (2) / 63

Répartition des types et modèles d'organisation selon les départements / 64

ANNEXES // 70

Comparaison de la typologie de synthèse
avec les « trois france rurales » (SEGESA, 2003) / 71

Comparaison de classement des espaces ruraux
selon les typologies de 2003 et 2011 / 74

Sommaire du volume 2 : résultats détaillés / 78

EN SYNTHÈSE

Les campagnes de France métropolitaine présentent une grande variété de visages. À proximité des villes, du littoral et des vallées urbanisées, les communes connaissent une forte croissance résidentielle depuis une trentaine d'années. Elles rassemblent 16 millions d'habitants. Les conditions de vie des populations et l'économie des territoires sont, plus ou moins fortement, liées aux dynamismes des métropoles et des villes environnantes. Jouxant ce premier ensemble, les campagnes agricoles et industrielles rassemblent quelques 10 500 communes et 5,5 millions d'habitants sur un vaste espace. Les dynamiques économiques et démographiques sont très contrastées et les territoires profitent ou subissent des influences urbaines parfois très lointaines. Les campagnes de très faibles densités constituent un troisième ensemble. Après une longue période d'exode rural, ces campagnes connaissent un brassage de populations et parfois un regain démographique. Cependant, le vieillissement de la population reste important, le niveau de revenus parmi les plus faibles et l'accessibilité très en deçà de la moyenne française. Enfin toutes les communes ne profitent pas du renouvellement économique que permet l'émergence des activités résidentielles et touristiques.

Entre littoralisation, vulnérabilité du milieu naturel et activités agricoles, **les littoraux** forment un espace spécifique.

Sur les dix-neuf millions de Français qui habitent à moins d'une heure des côtes, 80 % résident, souvent au proche contact des rivages, dans des communes urbaines et périurbaines où l'artificialisation entre en concurrence avec le milieu naturel. À côté de cet « espace du plein », 20 % de la population résident dans du rural de type atlantique ou méditerranéen qui associent des campagnes dynamiques et des espaces peu peuplés. Ces types se combinent en cinq ensembles régionaux avec des portées différentes de l'effet littoral. De l'estuaire de la Seine au Pas-de-Calais, une étroite frange littorale artificialisée jouxte des campagnes en *openfield*, des bourgs et du périurbain des villes intérieures. De la Seine à la Gironde, l'urbanisation et la périurbanisation des littoraux sont fortes ; l'arrière littoral rassemble des campagnes souvent dynamiques mais où certaines parties forment des poches rurales profondes, et des villes intérieures largement étalées. Le littoral aquitain est très contrasté de proche en proche. L'arc littoral méditerranéen connaît une forte métropolisation en cadre semi-naturel, avec des transitions rapides entre les communes urbanisées de la côte et les communes majoritairement du type rural peu peuplé et âgé de l'arrière-pays aux paysages accidentés et semi-naturels. Ce dernier type domine également en Corse hormis Bastia et Ajaccio.

Les espaces de montagne ont plusieurs caractéristiques communes. Les milieux naturels sont d'une grande richesse et les activités agricoles, sylvicoles et pastorales y sont particulièrement adaptées ; l'importance des contraintes physiques et des risques naturels conditionne l'implantation des activités et des hommes. Cependant, ils accueillent également des activités économiques nombreuses et diversifiées et s'appuient sur une armature de grandes et petites villes qui structurent de façon variée les différents massifs. Les six massifs de France métropolitaine, délimités par la loi montagne, rassemblent 8,5 millions d'habitants. Trois grands ensembles territoriaux se distinguent en leur sein : la montagne urbanisée, qui concentre 63 % de la population sur seulement 13 % du territoire des massifs, la moyenne montagne industrielle ou agricole, la plus étendue, qui couvre plus de la moitié du territoire (58 %) et rassemble un quart des habitants, et enfin la haute et moyenne montagne résidentielle et touristique, la moins

peuplée, avec 11 % des habitants sur 28 % du territoire. La diversité des espaces de montagne s'exprime également à l'intérieur de ces ensembles, où se rencontrent des situations contrastées en termes de population, de contexte socio-économique et de paysage.

La typologie réalisée pour **les départements d'Outre-mer** de Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion permet de dégager huit types d'espace qui caractérisent les 89 433 km² sur lesquels résident 1 805 448 personnes. Quatre types urbains rassemblent 75 % de la population sur 4 % du territoire. Les différences reposent principalement sur les dynamiques migratoires et les conditions socio-économiques. Les quatre types ruraux couvrent 96 % du territoire pour 25 % de la population. Ils se distinguent entre eux selon les composantes résidentielles, touristiques et agricoles qui jouent des rôles plus ou moins marqués.

MÉTHODOLOGIE

Précautions de lecture

Les traitements statistiques réalisés (cf. Méthodologie) visent à synthétiser de grandes masses d'informations. Les résultats obtenus se réfèrent à l'ensemble des descripteurs utilisés dans l'analyse. Il est donc important de garder à l'esprit qu'il ne faut pas comparer la carte du résultat final à celle d'un descripteur pris séparément.

Les regroupements des communes en classes se font en fonction de leurs ressemblances statistiques sur plusieurs descripteurs. Par exemple, une commune caractérisée par une densité de population relativement forte peut se retrouver dans une classe où les densités sont en moyenne plutôt faibles du fait de sa ressemblance avec les autres communes sur la grande majorité des autres descripteurs. Il est donc peu pertinent de considérer l'appartenance à une classe d'une commune prise isolément.

Méthodologie

Dans une typologie, on cherche à trier des objets en mettant ensemble, dans la mesure du possible, dans

un même type, ceux qui apparaissent proches entre eux, et dans des types séparés, ceux qui sont éloignés entre eux.

Les objets, par exemple des communes, appartenant à un même type possèdent des caractéristiques identiques ou suffisamment voisines pour être mis ensemble. Les objets appartenant à des types distincts ont des caractéristiques différentes.

Plusieurs méthodes permettent de construire une typologie, selon les caractéristiques des descripteurs utilisés, et selon les finalités recherchées. Certaines typologies peuvent être dirigées en privilégiant des différenciations simples suivant des critères choisis. Par exemple, en retenant comme descripteurs la densité de population et le niveau de formation, il est possible de distinguer les communes selon qu'elles ont une densité de population faible, moyenne ou élevée mais aussi selon que les habitants ont un niveau de formation faible, moyen ou élevé. Le croisement des deux descripteurs permet de regrouper les communes en distinguant 9 types. Les communes à : (i) densité faible et formation faible ; (ii) densité faible et formation moyenne ; (iii) densité faible et formation forte ; (iv) densité moyenne et formation faible ; etc. Le croisement devient rapidement très complexe lorsque le nombre de descripteurs augmente.

En outre, certains descripteurs peuvent être redondants comme par exemple la densité de population et la densité d'espace bâti, le niveau des revenus et le niveau de formation, etc. Dans ce cas, on privilégie une méthode statistique qui permet au préalable d'identifier les relations statistiques entre les différents descripteurs et les différentes communes. C'est le choix qui a été fait pour cette étude.

La méthode retenue, plutôt que de fixer des règles de classement *a priori*, crée des types en fonction des ressemblances et des différences entre les descripteurs et entre les communes grâce à une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM), puis effectue une classification ascendante hiérarchique (CAH).

L'analyse factorielle des correspondances multiples identifie les relations statistiques existant entre des descripteurs observés pour toutes les communes, et résume en quelques facteurs les structures majeures disséminées dans les tableaux de données en réduisant la redondance de l'information initiale et en l'ordonnant de façon hiérarchique. Cette phase est suivie d'une classification ascendante hiérarchique qui regroupe les communes ayant des caractéristiques similaires sur les facteurs issus de la synthèse des descripteurs. Les communes peuvent être regroupées en un

nombre très variable de classes, allant d'une seule à autant de classes qu'il y a de communes. Au départ, les deux communes les plus ressemblantes sont mises ensemble, formant un premier regroupement appelé agrégat. Un second agrégat est ensuite formé entre les deux communes les plus ressemblantes suivantes, ou entre le premier agrégat et la commune qui lui est la plus similaire, et ainsi de suite jusqu'à l'obtention de l'agrégat final qui englobe toutes les communes. La ressemblance est déterminée par une distance statistique calculée à chaque étape sur l'ensemble des communes et des agrégats déjà formés. Au final, on obtient une classification qui agrège de proche en proche les communes pour constituer des agrégats qui eux-mêmes seront agrégés pour former un seul ensemble, d'où le nom de classification ascendante hiérarchique.

La dernière phase du traitement consiste à déterminer à quel niveau il faut stopper l'agrégation de façon à conserver des groupes distincts. Le meilleur moment est celui qui permet d'obtenir une partition pour laquelle les différences entre les classes (les types) sont plus importantes que les différences à l'intérieur de chacune. Ainsi, les classes constituées sont statistiquement bien différenciées les unes des autres, et les ressemblances sont importantes à l'intérieur de chacune.

**TYPOLOGIE
DES CAMPAGNES
FRANCAISES**

La variété des campagnes françaises

Les campagnes de France métropolitaine présentent une grande variété de visages. À proximité des villes, du littoral et des vallées urbanisées, les communes connaissent une forte croissance résidentielle depuis une trentaine d'années. Elles rassemblent 16 millions d'habitants. Les conditions de vie des populations et l'économie des territoires sont, plus ou moins fortement, liées au dynamisme des métropoles et des villes environnantes. Joutant ce premier ensemble, les campagnes agricoles et industrielles rassemblent quelques 10 500 communes et 5,5 millions d'habitants sur un vaste espace. Les dynamiques économiques et démographiques sont très contrastées et les territoires profitent ou subissent des influences urbaines parfois très lointaines. Les campagnes de très faible densité constituent un troisième ensemble. Après une longue période d'exode rural, ces campagnes connaissent un brassage de populations et parfois un regain démographique. Cependant, le vieillissement de la population reste important, le niveau de revenus parmi les plus faibles et l'accessibilité très en deçà de la moyenne française. Enfin toutes les communes ne profitent pas du renouvellement économique que permet l'émergence des activités résidentielles et touristiques.

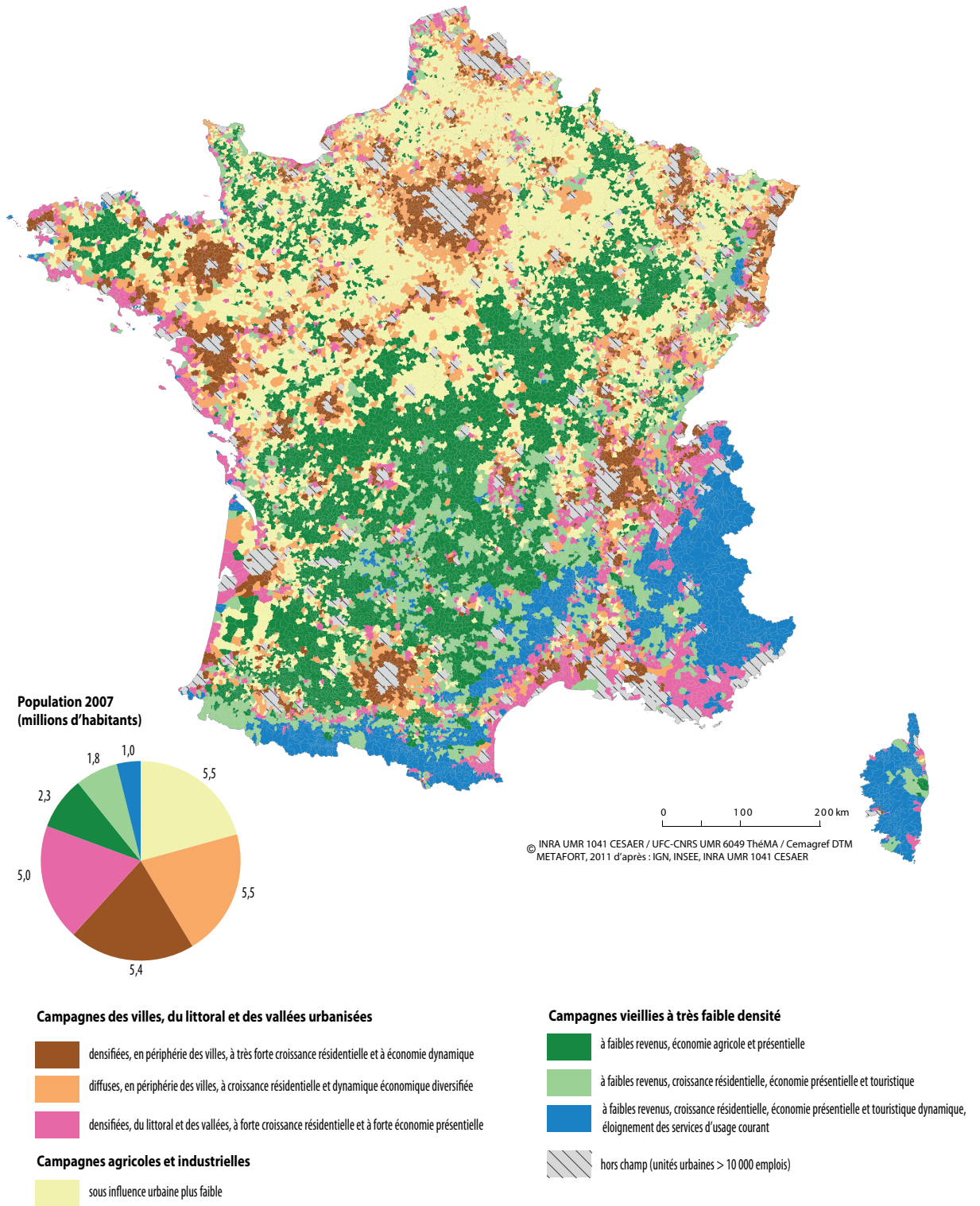
Methodologie

Les indicateurs statistiques retenus ont été regroupés en trois champs thématiques qui ont fait chacun l'objet de traitements statistiques permettant de synthétiser l'information et de différencier les espaces. L'analyse des données s'est déroulée en deux temps : une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM), puis une classification ascendante hiérarchique (CAH). Les résultats (cf. présentation des typologies thématiques ci-après) ont été combinés selon la même méthodologie pour produire la typologie générale des campagnes françaises.

Champ spatial

Toutes les communes qui n'appartiennent pas à une unité urbaine ayant plus de 10 000 emplois ont fait l'objet de cette typologie. L'analyse a été menée à l'échelle communale afin de conserver l'échelle spatiale la plus fine possible. Cependant, pour des raisons de significativité statistique, certains indicateurs des champs « Espace, population et conditions de vie » et « Emplois et activités économiques » ont été calculés au niveau des cantons-villes ou de leurs regroupements de façon à utiliser systématiquement des unités spatiales comptant au moins 2 000 habitants.

Figure 1. Typologie des campagnes françaises



Les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées

16 millions d'habitants résident dans des communes denses à forte croissance résidentielle à proximité des grandes métropoles ou des villes moyennes.

Le premier type, dénommé « **campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique** », rassemble 5,5 millions d'habitants (9 % de la population métropolitaine) et concerne 3 000 communes (8 %) sur une superficie de 39 000 km² (7 %). Les communes se localisent essentiellement dans la proche périphérie des grandes agglomérations et dans les espaces les plus urbanisées (régions Île-de-France et Alsace, département du Rhône, sillon mosellan et les périphéries de Rennes, Nantes, Toulouse); plus rarement, elles apparaissent dans la périphérie des petites et moyennes villes.

Les communes affichent des densités de population très élevées et en forte augmentation. Elles bénéficient du desserrement résidentiel des grandes métropoles et d'un bilan naturel positif grâce à la présence d'une population jeune. Ces espaces attirent des catégories socioprofessionnelles « supérieures », mais peuvent aussi connaître des départs de cadres et de chefs d'entreprises, et également de personnes âgées de 55 ans et plus.

La situation socio-économique est très favorable. Les communes sont très bien pourvues en services et commerces, les revenus des ménages sont élevés, avec de faibles disparités. La situation face au marché du travail est particulièrement propice, avec un bon niveau de qualification des actifs et une bonne insertion professionnelle. Les emplois sont en augmentation, du fait de la croissance résidentielle et du desserrement des activités économiques des grandes métropoles, cependant ils demeurent insuffisants car de très nombreux actifs travaillent dans des communes éloignées de leur lieu de résidence.

Les paysages sont très fortement marqués par l'artificialisation, avec un bâti fragmenté et étendu souvent associé à des zones humides ou fluviales. Reliefs doux et terres arables constituent aussi une composante importante du paysage.

Le deuxième type, appelé « **campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et**

dynamique économique diversifiée », totalise 5,5 millions d'habitants et 4 800 communes (13 %) sur 61 000 km² (11 %). Majoritairement situé en périphérie des villes, il forme les secondes couronnes des grandes agglomérations et les couronnes des villes moyennes. Cette classe prend parfois, comme dans la moitié nord de l'Hexagone, une forme fragmentée avec des communes éparpillées et isolées au milieu des autres classes.

Les communes sont situées dans un environnement fortement métropolisé en moyenne et sont densément peuplées, avec une population qui augmente grâce à un excédent naturel et migratoire. Les communes attirent toutes les catégories socioprofessionnelles et un large éventail de classes d'âge. Cependant, dans certaines communes, on assiste également au départ des catégories sociales « supérieures » et des personnes âgées de 55 ans et plus.

Les conditions de vie sont favorables dans ces espaces. Les revenus des ménages sont élevés avec de faibles disparités. Les habitants sont proches des services d'usage courant et les scolaires de leurs lieux d'étude. En revanche, de nombreux actifs travaillent loin de leur commune de résidence car le nombre d'emplois qui y est offert est très inférieur au nombre d'actifs qui y résident, malgré l'augmentation des emplois due au desserrement résidentiel et économique. Les activités industrielles sont importantes contrairement à celles des sphères agricole et agro-alimentaire et du tourisme qui ont un faible poids. La part des activités résidentielles est légèrement inférieure à la moyenne générale. Le niveau de qualification des actifs est élevé et le taux de chômage faible. Peu d'actifs travaillent à temps partiel.

Les paysages, aux reliefs doux, fortement artificialisés, se caractérisent par une présence affirmée du bâti fragmenté et des terres arables. Les cultures permanentes (vignobles, vergers), les zones humides et eaux continentales, traditionnellement associées au bâti dense, participent aussi à la composition des paysages.

Le troisième type, « **campagnes densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle** », se compose de 2 500 communes (7 %) pour 40 500 km² (7,5 %) et totalise 5 millions d'habitants (8 %). Il englobe des communes situées dans le midi méditerranéen, les littoraux de l'Atlantique, de la Manche, de la mer du Nord, les grandes vallées fluviales et les vallées alpines. Il apparaît aussi plus localement autour de quelques agglomérations marquées par la présence du milieu semi-naturel comme Clermont-Ferrand, Limoges, Saint-Étienne ou Besançon.

Les densités communales sont élevées et en augmentation. La croissance démographique est alimentée par un excédent naturel, là où la population est jeune, mais surtout par l'arrivée de populations de tous âges et de toutes catégories socioprofessionnelles. Les distances moyennes de migration sont les plus élevées dans cette classe.

Les habitants bénéficient d'un excellent accès aux services et aux emplois. Les revenus sont supérieurs à la moyenne, avec toutefois des disparités accentuées entre les ménages.

Malgré une forte croissance des emplois et un bon niveau de qualification des actifs, le taux de chômage reste élevé et la part des actifs travaillant à temps partiel – donc en situation potentiellement précaire – dépasse la moyenne générale. L'activité économique est orientée vers les secteurs résidentiel et touristique, alors que la sphère agricole est peu présente.

Les territoires communaux sont fortement marqués par l'artificialisation. Le bâti est fréquemment associé aux cultures permanentes. Les milieux semi-naturels et les espaces agricoles hétérogènes jouent un rôle important dans la composition des paysages. Les communes se caractérisent également par des reliefs accentués et une présence importante de l'eau dans les paysages du fait des situations côtières ou fluviales.

Les campagnes agricoles et industrielles

Avec 10 500 communes réparties sur 140 000 km², cette classe, dénommée « campagnes agricoles et industrielles sous influence urbaine plus faible », est la plus étendue de la typologie. Elle totalise 5,5 millions d'habitants soit 9 % de la population française.

Les densités de population sont faibles avec des évolutions contrastées. La population est jeune et la plupart des communes enregistrent un accroissement démographique grâce à un bilan naturel et un solde migratoire excédentaires. Cependant, une partie des communes de cette classe, notamment les bourgs et petites villes, perd des habitants à cause d'un déficit migratoire. Ce sont surtout les catégories socioprofessionnelles « supérieures » qui quittent ces communes alors que les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les employés et les ouvriers

viennent s'y installer. Les migrations résidentielles sont pour la plupart de courte distance. Les habitants bénéficient d'un bon accès aux services, aux commerces et aux établissements scolaires.

La situation économique présente quelques fragilités : l'accessibilité potentielle des emplois est plus faible que sur l'ensemble du territoire, le chômage est important, le niveau de qualification des actifs peu élevé et la croissance des emplois faible. Les emplois disponibles sont marqués par une prépondérance des activités industrielles et une présence affirmée de la sphère agricole et agro-alimentaire, les secteurs résidentiel et touristique étant peu représentés. Les revenus des ménages sont légèrement inférieurs à la moyenne nationale.

Ce type, situé principalement dans la moitié nord de l'Hexagone, s'étend au-delà des pôles urbains et de leurs couronnes périurbaines denses. L'espace est constitué d'une mosaïque de bassins de vie, animés par des pôles d'emploi, des bourgs, des petites villes qui conservent la fonction de pôle de services mais dont le dynamisme économique n'est pas toujours suffisant pour absorber la main-d'œuvre résidant à proximité. Le taux de chômage est élevé et les actifs travaillent loin de leur commune de résidence. Dans le Nord-Est, ce type prend en écharpe l'agglomération parisienne et concerne plus de la moitié des communes des départements de la Somme, l'Aisne, les Ardennes, la Marne, la Meuse, l'Aube. À l'Ouest, il s'insère entre les principales agglomérations, avec une présence très marquée en Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Sarthe et Mayenne.

Les paysages ont une topographie plane et associent des terres agricoles à un bâti fragmenté et peu dense. On y trouve notamment les espaces de grande culture.

Les campagnes vieilles à très faible densité

Elles rassemblent 5,2 millions d'habitants sur 42 % de la superficie métropolitaine. Après une longue période d'exode rural, ces campagnes connaissent un brassage de populations et pour une partie d'entre elles un regain démographique. Cependant, le vieillissement de la population reste important, le niveau de revenus parmi les plus faibles et l'accessibilité très en deçà de la moyenne française.

Le premier ensemble, appelé « **campagnes à faibles revenus, économie agricole et présentielle** », regroupe seulement 2,3 millions d'habitants (4 %) répartis sur 120 000 km² (22 %) et 7 200 communes (20 %). Cette classe rassemble des espaces très faiblement peuplés. Elle s'étend des Ardennes et du sud lorrain aux pieds des Pyrénées, en dessinant une large diagonale dans laquelle s'inscrivent quelques rares agglomérations avec leurs couronnes périurbaines et des communes profondément rurales. Ce type se retrouve également en Basse-Normandie et dans la Bretagne intérieure.

Les communes ont des densités de population très faibles et sont situées dans un environnement très rural et éloigné de l'influence des grandes métropoles. Cependant, ces communes connaissent un intense brassage de populations et plus de la moitié d'entre elles enregistre un accroissement démographique, alimenté par un excédent migratoire auquel s'ajoute parfois un excédent naturel. Les communes confrontées à une déprise démographique perdent des habitants principalement par déficit naturel.

Toutes les catégories socioprofessionnelles et un large éventail des classes d'âge participent au chassé-croisé migratoire qui touche les communes de cette classe. Cependant, les départs concernent surtout les catégories « supérieures » et les actifs avec leurs enfants, alors que les arrivées sont dominées par les employés, les ouvriers et les seniors, ce qui renforce un vieillissement de la population déjà marqué. Les temps de trajet pour se rendre dans les commerces, services et établissements scolaires sont supérieurs à la moyenne des communes du champ, alors qu'ils sont inférieurs pour les trajets domicile-travail malgré un déficit du nombre d'emplois par rapport au nombre d'actifs.

L'économie est très marquée par les secteurs agricole et agro-alimentaire qui occupent un emploi sur quatre. Avec 56 % des emplois, la part des activités de la sphère présentielle est inférieure de 3 points à la moyenne du champ. Le tourisme a également un poids plus faible. Le nombre d'emplois augmente mais il reste nettement en deçà de la moyenne. La part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans est la plus faible des communes du champ. Le taux de chômage et le recours à l'emploi à temps partiel dépassent légèrement la moyenne. Enfin, les revenus des ménages sont les plus faibles.

Ces campagnes collinaires et vallonnées, aux reliefs modérés, sont peu bâties et peu artificialisées. L'habitat est dispersé et les paysages sont composés de prairies, d'espaces agricoles hétérogènes et de forêts.

Le deuxième ensemble, dénommé « **campagnes à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique** » rassemble 1,8 million d'habitants (3 %) répartis sur 56 000 km² (10 %) et 3 500 communes (10 %). Il ne présente des plages continues que dans quelques secteurs montagneux¹ du Massif central, des Pyrénées, des Alpes du sud et de Corse.

Les densités communales sont très faibles avec une croissance qui reste très lente. Les communes se situent dans un environnement fortement rural, loin de l'influence de grandes métropoles. La population augmente dans les trois quarts des communes, alimentée par un excédent migratoire auquel est souvent associé un solde naturel positif. Les communes connaissent un brassage de populations important. Elles attirent des personnes de tous âges et de toutes catégories socioprofessionnelles. Cependant de nombreuses communes sont marquées par l'arrivée des seniors, ce qui a pour effet d'accentuer le vieillissement déjà important de la population. Les migrations résidentielles s'effectuent sur des distances importantes.

Les temps d'accès aux commerces, services et établissements scolaires sont supérieurs à la moyenne des communes du champ. Les temps de trajet domicile – travail sont plutôt courts et l'accessibilité potentielle de l'emploi moyenne. La croissance de l'emploi et le niveau de qualification des actifs ont également des valeurs moyennes. Mais le taux de chômage et la part du travail à temps partiel sont très importants. Les revenus des ménages sont faibles. L'économie locale est marquée par les emplois résidentiels, agricoles, agro-alimentaires et touristiques qui ont un poids supérieur à celui des communes du champ.

Les paysages à relief accentué sont composés principalement de prairies et de forêts, avec une présence du bâti et des espaces artificialisés peu marquée.

Le troisième type, « **campagnes à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant** », concerne seulement un million d'habitants (moins de 2 %) répartis sur 51 000 km² (9 %) et 2 100 communes (6 %). Il constitue la plus petite classe et caractérise une partie de la France montagneuse.

Les densités communales sont très faibles et n'augmentent que très lentement. Ces territoires correspondent à des espaces, souvent difficiles d'accès, sur lesquels les grandes métropoles n'exercent que peu d'influence.

¹ Les territoires de montagne font l'objet d'une typologie spécifique (voir infra).









Le vieillissement de la population est sensible. Pourtant, 80 % des communes connaissent un accroissement démographique qui résulte d'un excédent migratoire parfois combiné avec un solde naturel positif. Ces territoires attirent des populations de toutes catégories socioprofessionnelles et de tous âges malgré un éloignement très important des services et commerces d'usage courant et des établissements scolaires. Le brassage de populations y est intense. En même temps qu'il arrive de nouveaux habitants, des populations de catégories socioprofessionnelles et d'âges divers quittent ces territoires. Les migrations résidentielles s'effectuent sur de très longues distances.

L'accessibilité des emplois y est légèrement meilleure que pour l'ensemble du champ d'étude et la situation économique est plutôt favorable. Ce dynamisme repose sur une sphère présente et un secteur touristique très

développés. L'appareil productif semble en revanche peu diversifié : les activités agricoles sont peu présentes et l'industrie marginale. La situation sur le marché du travail est plus mitigée. Bien que ces communes présentent une forte croissance de l'emploi et un bon niveau de qualification des actifs, le travail à temps partiel et le chômage y sont très présents ce qui explique en partie les faibles revenus des ménages.

Les territoires de cette classe bénéficient de la qualité de leurs aménités environnementales. Leurs paysages de montagne, la forte présence de milieux semi-naturels et des forêts sont sans doute à l'origine de l'attrait touristique et résidentiel. Ces paysages, caractérisés par des reliefs accidentés, sont peu marqués par les activités agricoles et par le bâti qui s'organise en habitat dispersé. Ils présentent un faible niveau d'artificialisation.

Tableau 1. Répartition des communes, de la superficie et de la population selon les types d'espace

Types d'espace		Nombre de communes	Superficie (km ²)	Population 2007
Les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées				
	densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique	3 070	39 161	5 445 075
	diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée	4 843	60 642	5 499 432
	densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle	2 535	40 552	5 037 498
Les campagnes agricoles et industrielles				
	sous influence urbaine plus faible	10 523	139 890	5 522 739
Les campagnes vieilles à très faible densité				
	faibles revenus, économie agricole et présentielle	7 222	119 938	2 282 416
	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique	3 528	55 628	1 836 720
	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant	2 134	51 319	1 036 597
	Hors champ (unités urbaines > 10 000 emplois)	2 715	36 810	35 134 761

Source : INSEE, RP-2007.

Enjeux pour les territoires








La métropolisation, avec l'émergence d'un réseau de grandes et moyennes villes de province, remet en question le rôle important que les bourgs et petites villes jouent dans l'animation et le fonctionnement des territoires. La littoralisation et l'urbanisation des vallées fluviales et alpines questionnent les modes de gestion des milieux remarquables dans un contexte de densification des populations et des activités. La périurbanisation qui touche des espaces de plus en plus étendus à la périphérie de toutes les villes françaises, en plus de soulever les problèmes liés à la dépendance automobile, à une pression croissante sur les ressources naturelles, sur le foncier et les conflits d'usage qui en découlent, interpelle l'accessibilité des emplois et des services dans des espaces en forte croissance résidentielle. Elle interroge aussi les modalités de gouvernance locale souvent fragmentée dans ces espaces. Ces processus, synonymes d'artificialisation et de consommation d'espace, génèrent un tri sociospatial qui met les populations les plus modestes à l'écart des aménités urbaines.

Les territoires situés en marge de ces processus en ressentent aussi les répercussions. En effet, les espaces de faible densité, après une longue période d'exode agricole et rural, connaissent un brassage important de population,

avec certes de nouveaux arrivants mais également de nombreux départs de jeunes. Là où l'érosion démographique s'est accompagnée d'une érosion des activités agricoles et industrielles, les territoires sont confrontés à de nombreux défis économiques et sociaux. Le rétablissement de la cohésion sociale, dans un contexte de vieillissement de la population et de précarisation des jeunes ménages, l'amélioration des conditions d'accès aux commerces et services constituent des enjeux majeurs et une condition de l'équité territoriale. La préservation des milieux remarquables et la mise en valeur des ressources naturelles et patrimoniales font aussi partie des enjeux de ces espaces.

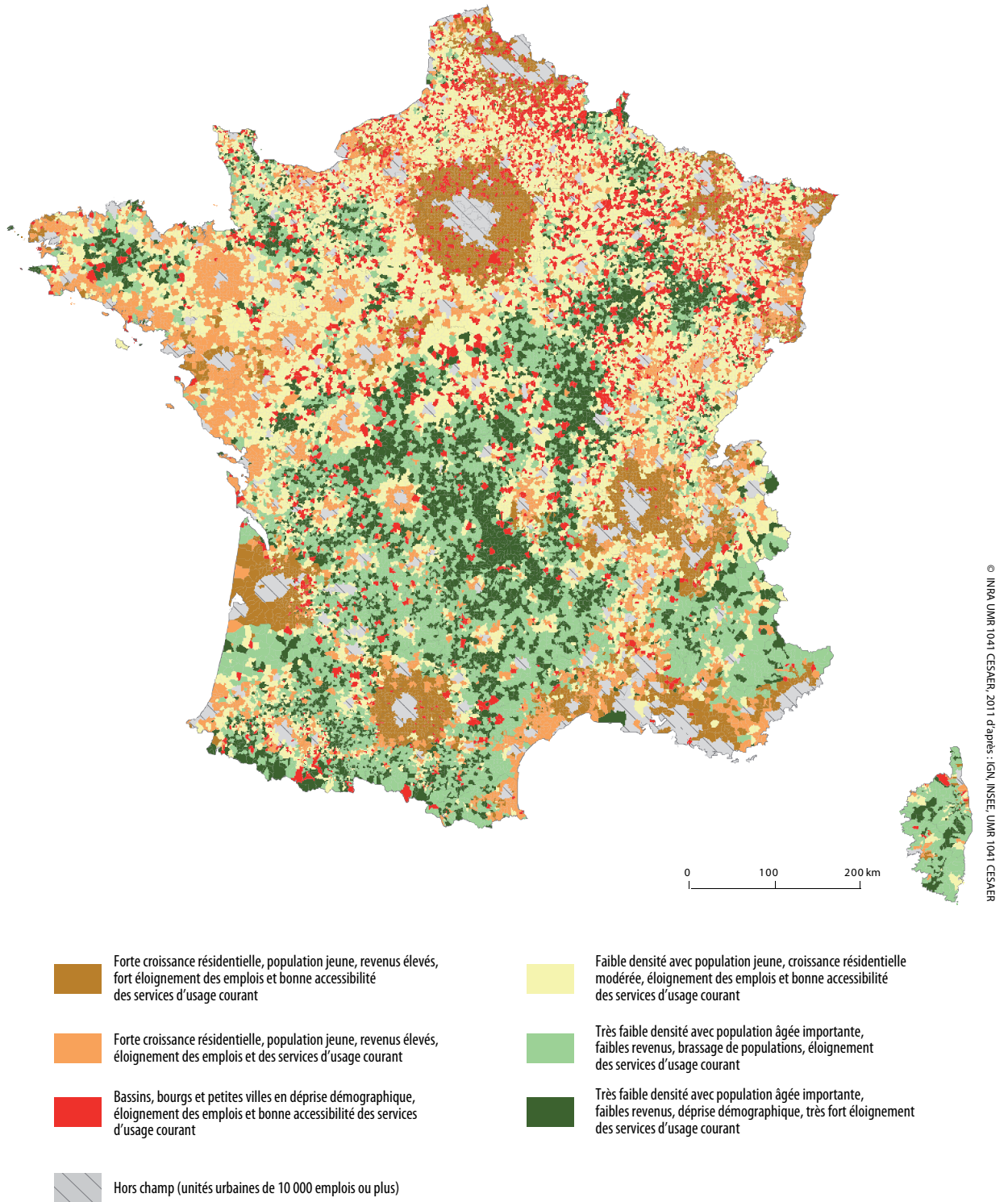
Les orientations économiques des campagnes, les caractéristiques de leur appareil productif et leur situation face au marché du travail sont également à l'origine d'enjeux importants. Leurs fonctions productives, longtemps mises en avant, soulèvent les questions d'une forte spécialisation et de la nécessité de protéger les espaces agricoles dans un contexte de concurrence internationale et d'émergence de tensions alimentaires. Les stratégies de développement économique doivent prendre en compte la nécessité d'une diversification des activités, l'objectif d'excellence productive, mais aussi résidentielle et touristique. Enfin, un enjeu de taille consiste à accompagner la croissance des emplois dans les territoires ruraux afin de garantir une meilleure insertion des actifs sur le marché du travail.

Tableau 2. Points de vigilance distinctifs des classes de la typologie

Classe de la typologie	Points de vigilance en termes de durabilité	Points de vigilance pour l'action publique	
Les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées			
	densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique	Consommation d'espaces naturels et agricoles Transports et congestion des réseaux Tri social	Gestion de la consommation d'espace, maintien des îlots agricoles, forestiers et naturels Mixité fonctionnelle et sociale, relevant des logiques de couronne et de corridor qui structurent les territoires concernés par cette classe
	diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée	Mitage de l'espace par le bâti Enjeux environnementaux (alimentation en eau potable et traitement des eaux usées, conflits d'usage) Dépendance automobile	Vulnérabilité énergétique des ménages modestes Fragilité en termes d'accès à l'emploi Organisation des transports Planification urbaine, cohésion territoriale, planification spatiale
	densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présenteielle	Pression soutenue de l'artificialisation (bâti et réseaux) sur les ressources et les milieux naturels ou semi-naturels Tri social	Préservation des ressources et des milieux naturels ou semi-naturels Dimensionnement des réseaux et des équipements dans le contexte d'une grande variabilité saisonnière de la population Planification urbaine Maintien des activités productives
Les campagnes agricoles et industrielles			
	sous influence urbaine plus faible	Exposition aux fluctuations du marché agricole Intégration plus forte entre les bassins de production et de consommation Monotonie et faible diversité paysagère Poches de pauvreté en milieu rural, dépendance automobile, tri social	Protection des espaces agricoles Spécialisation fonctionnelle vers l'agriculture productive et planification spatiale complexe dans les espaces où cette classe est discontinue Articulation ville-campagne Pérennité du maillage urbain Maintien de la biodiversité Gestion de l'eau (usages, pollution etc.)
Les campagnes vieilles à très faible densité			
	faibles revenus, économie agricole et présenteielle	Cohésion sociale (vieillessement, faibles revenus) Situations sociales et individuelles contrastées	Extension des activités en lien avec l'agriculture et diversification des activités Accès aux services
	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présenteielle et touristique	Cohésion sociale (vieillessement, faibles revenus) Coûts de transport	Diversification des activités Capacité de saisir les opportunités offertes par le développement du tourisme durable Accès aux services
	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présenteielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant	Milieux remarquables à ménager Anticipation et adaptation au changement climatique	Services aux populations, viabilités et compensation des surcoûts liés à la situation montagnarde Fragilisation du tissu économique par une forte spécialisation touristique - diversification des activités Coût du dimensionnement des réseaux et des équipements Durée et extension des saisons touristiques

Typologie du champ « Espace, population, conditions de vie »

Figure 2. Carte thématique



Les espaces ruraux sont structurés par leur position par rapport aux villes, depuis les grandes métropoles jusqu'aux petites villes qui maillent le territoire. La distance aux centres urbains fait apparaître un gradient de densité de population, détermine l'accessibilité des commerces et services d'usage courant. Les pôles urbains concentrent aussi les emplois et drainent les actifs résidents dans les territoires sous leur influence, alors que dans les espaces éloignés des villes les emplois sont davantage disponibles sur place pour un nombre restreint d'actifs qui y résident. La position relative par rapport aux pôles urbains détermine aussi les dynamiques démographique et économique en stimulant les espaces localisés dans l'aire des pôles dynamiques. Elle explique enfin les différences de conditions de vie en faisant apparaître un gradient de revenus qui diminuent avec la distance aux espaces urbains.

Indicateurs du champ

Position des communes par rapport aux grandes agglomérations : poids de la population vivant dans une

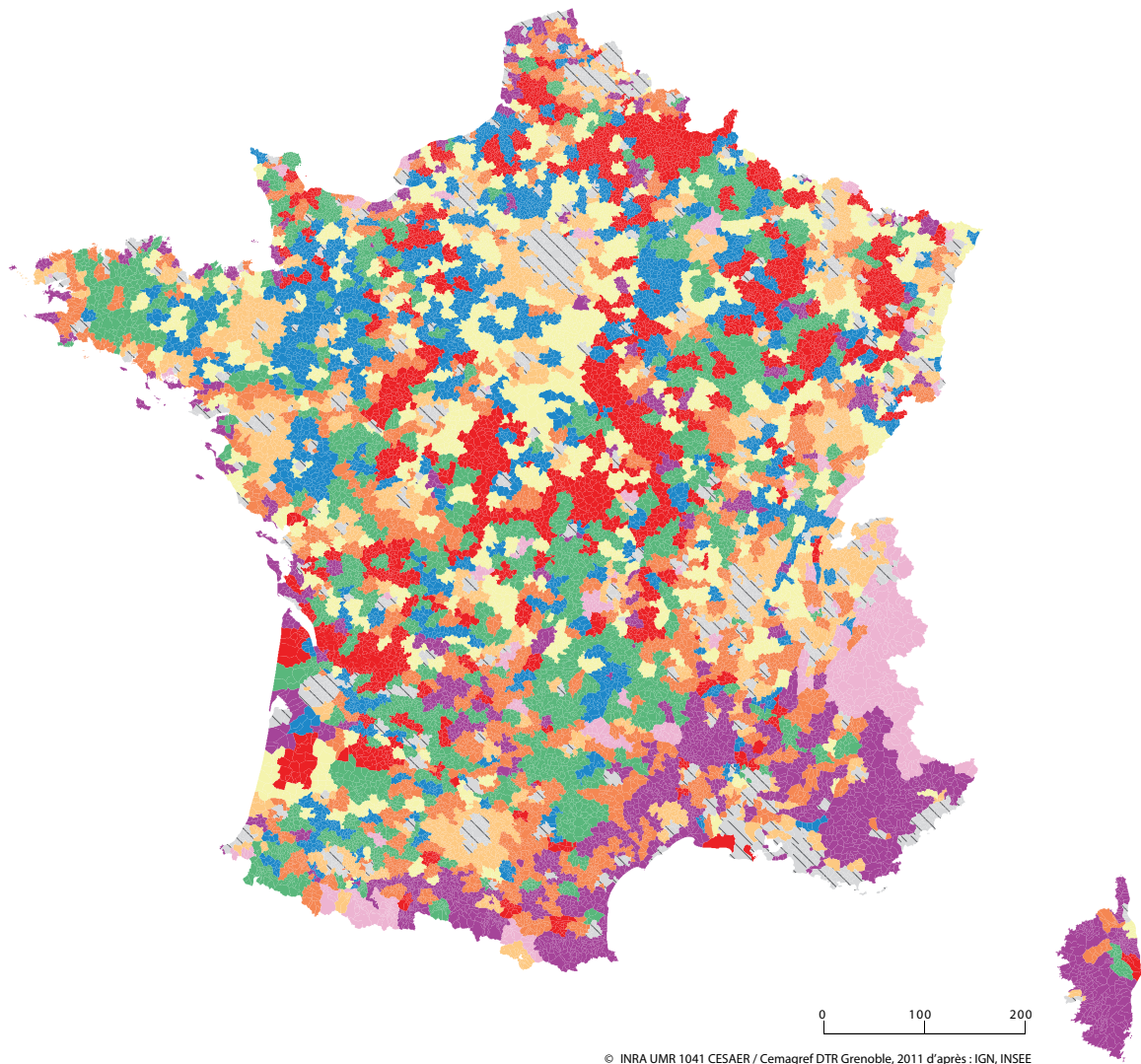
agglomération de plus de 200 000 habitants dans un rayon de 60 minutes; poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes.

Accessibilité des services et des emplois : temps de trajet aux services d'usage courant; longueur des déplacements domicile-travail; longueur des déplacements domicile-étude; accessibilité potentielle des emplois dans un rayon de 45 minutes.

Répartition spatiale et dynamique de population : densité de population; taux de variation annuel de la densité de population; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007); indice de vieillissement de la population; répartition de la population au sein du périmètre communal (coefficient de Gini et distance moyenne à la mairie); impact des migrations résidentielles selon la structure par âge; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle; distance moyenne des migrations résidentielles; revenu fiscal médian par unité de consommation; rapport inter-déciles des revenus fiscaux des ménages.

Typologie du champ « Emploi et activités économiques »

Figure 3. Carte thématique



© INRA UMR 1041 CESAER / Cemagref DTR Grenoble, 2011 d'après : IGN, INSEE

Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé

- en périphérie des villes, très faible chômage
- polarisés à l'économie diversifiée, taux de chômage moyen

Espace à l'économie fortement résidentielle et touristique

- avec un très faible chômage
- avec un très fort chômage

Espace où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens

- polarisés à l'économie résidentielle et industrielle
- à l'économie fortement industrielle
- à l'économie fortement agri-alimentaire

Espace où le marché du travail est en difficulté

- à très faible croissance, très fort chômage et très faible taux de diplômés

Hors champ (unités urbaines de 10 000 emplois ou plus)

L'organisation et la structure des espaces ruraux résultent des caractéristiques de leur économie. Les territoires se différencient selon le niveau de la spécialisation fonctionnelle ou structurelle, ou encore selon le niveau de diversification de leur appareil productif. Ils se distinguent aussi par les caractéristiques de leur main-d'œuvre, et notamment les niveaux de qualification et d'insertion sur le marché du travail, ainsi que par leur capacité à répondre aux sollicitations de l'appareil productif. Enfin, le dynamisme de l'emploi est une caractéristique essentielle des territoires et préfigure leur croissance économique.

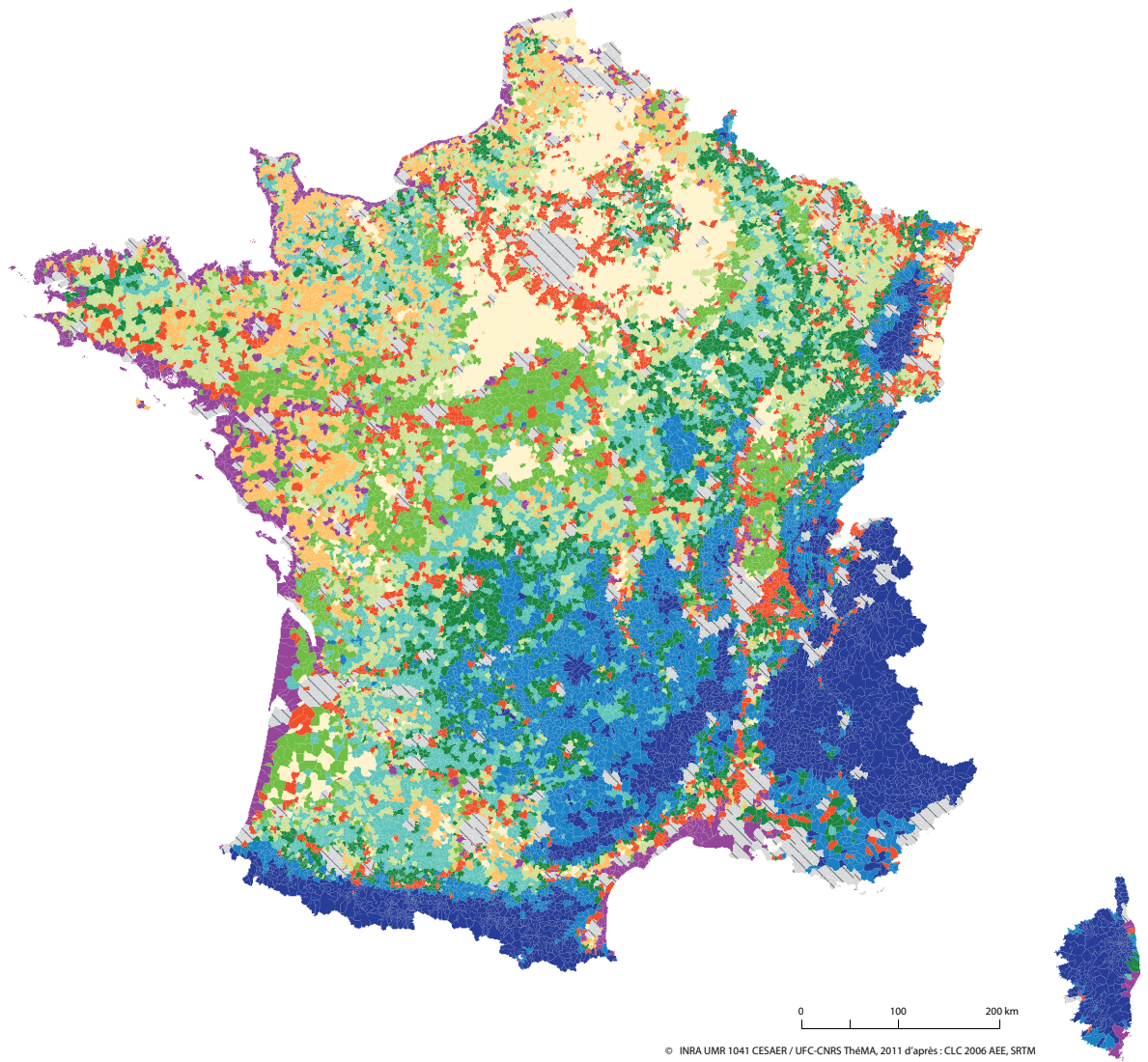
Indicateurs du champ












Marché du travail : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans ; taux de chômage ; part des actifs occupés à temps partiel ; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007).

Structure économique : poids de la sphère présentielle dans l'emploi total ; poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total ; quotient de localisation de l'emploi touristique.

Typologie thématique du champ « Paysages »

Figure 4. Carte thématique



- | | | | |
|---|--|---|---|
|  | Rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié (cultures, forêts, vignobles) |  | Collines et vallées, paysages diversifiés (bâti, cultures, prairies, forêts) |
|  | Paysages artificialisés en contexte semi-naturel ou humide, notamment littoraux |  | Collines et vallées en prairies, peu artificialisé |
|  | Paysages de cultures avec forte marque du bâti |  | Relief marqué, paysages diversifiés : forêts, prairies, milieux semi-naturels |
|  | Plaines et plateaux et grands openfields |  | Montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle |
|  | Plaines et plateaux, campagne diversifiée avec bâti marqué |  | Hors champ (unités urbaines de 10 000 emplois ou plus) |
|  | Plaines et plateaux, prairies et forêts | | |

La France rurale est structurée par les conditions naturelles qui façonnent ses paysages. L'environnement physique et en particulier les reliefs influencent la forme de peuplement et peuvent jouer sur les conditions de l'accessibilité. La présence d'aménités naturelles stimule l'attractivité résidentielle et touristique. Les ressources naturelles déterminent les bassins de production agricole. Plus généralement, les ressources naturelles jouent dans la définition des stratégies du développement local au travers de leur mise en valeur. Les différents niveaux de richesses et de diversité biologique qui constituent le patrimoine naturel influencent le développement et les modalités de gouvernance des territoires notamment par l'existence de dispositifs de protection ou de gestion des espaces naturels et agricoles. La différenciation des territoires se fait aussi selon la sensibilité des milieux remarquables aux pressions anthropiques qui s'y exercent ou qui peuvent s'y exercer dans le futur.

Indicateurs du champ

Composition de l'occupation du sol : densités d'artificiel bâti, d'artificiel non bâti, de terres arables, des cultures permanentes, des prairies et espaces agricoles hétérogènes, des forêts, des espaces semi-naturels, des zones humides et des zones en eau continentales et marines.

Configuration de l'occupation du sol : nombre de zones bâties; longueur de bordure du bâti, des prairies, des forêts, des zones semi-naturelles.

Relief : pente moyenne; dénivellation.

TYPOLOGIE DU LITTORAL

Entre littoralisation, vulnérabilité du milieu naturel et activités agricoles, les littoraux forment un espace spécifique. Sur les dix-neuf millions de Français qui habitent à moins d'une heure des côtes, 79 % résident, souvent au proche contact des rivages, dans des communes urbaines et périurbaines où l'artificialisation entre en concurrence avec le milieu naturel. À côté de cet espace du plein, 20 % de la population résident dans du rural de type atlantique ou méditerranéen qui associent des campagnes dynamiques et des espaces peu peuplés. Ces types se combinent en cinq ensembles régionaux avec des portées différentes de l'effet littoral. De l'estuaire de la Seine au Pas-de-Calais, une étroite frange littorale artificialisée jouxte des campagnes en *openfield*, des bourgs et du périurbain des villes intérieures. De la Seine à la Gironde, l'urbanisation et la périurbanisation des littoraux est forte ; l'arrière littoral rassemble des campagnes souvent dynamiques mais où certaines parties forment des poches rurales profondes, et des villes intérieures largement étalées. Le littoral aquitain est très contrasté de proche en proche. L'arc littoral méditerranéen connaît une forte métropolisation en cadre semi-naturel, avec des transitions rapides entre les communes urbanisées de la côte et les communes majoritairement du type rural peu peuplé et âgé de l'arrière-pays aux paysages accidentés et semi-naturels. Ce dernier type domine également en Corse hormis Bastia et Ajaccio.

Un espace spécifique

L'observatoire du littoral parle d'un « espace menacé et convoité », où se conjuguent au moins trois grandes problématiques :

- la littoralisation. Artificialisation, urbanisation, densification marquent les littoraux, avec des arrivées importantes de flux migratoires, résidentiels et saisonniers. La fréquentation touristique, le développement des activités touristiques vont de pair avec un vieillissement de la population résidente, et une forte part du secteur résidentiel dans l'emploi. À l'échelle locale, les écarts de revenus sont importants ;
- la fragilité du milieu naturel. Interfaces entre mer et continent, les littoraux abritent des milieux particuliers, constituent des passages écologiques, mais sont vulnérables aux apports provenant de la mer comme du continent, et à l'artificialisation ;
- le maintien de l'agriculture et des activités associées. Entre artificialisation et milieux naturels, l'agriculture occupe une part importante mais concurrencée des espaces proches du littoral, avec des « ceintures dorées » et des situations très inégales selon les régions. Le secteur agricole et agro-alimentaire forme parfois un trait de caractère des régions littorales.

Les littoraux ont d'autres singularités, avec les activités halieutiques et conchylicoles, et avec des fonctions portuaires en mutation. Ces spécificités (en dehors de l'emploi) ne sont pas reprises dans cette étude, qui s'attache à relever les grands traits de différenciation combinés par les situations démographiques, sociales, ainsi que par les paysages.

Méthodologie

Les indicateurs statistiques retenus ont été regroupés en trois champs thématiques qui ont fait chacun l'objet de traitements statistiques permettant de synthétiser l'information et de différencier les espaces. L'analyse des données s'est déroulée en deux temps : une analyse factorielle des correspondances multiples par groupes (AFCM avec un groupe par champ thématique), puis une classification ascendante hiérarchique (CAH). Neuf types ont été retenus à l'issue de la classification.

Un terrain d'étude élargi : les communes situées à moins d'une heure des rivages par la route

La plupart des études abordent l'espace littoral par des mailles administratives (cantons, départements) comprenant au moins une commune située en bord de mer. Ici, la zone retenue comprend l'ensemble des communes situées à moins d'une heure de trajet en voiture des rivages océaniques et maritimes, elle englobe donc autant les riverains de la ligne de côte que les habitants de l'arrière littoral. Cette zone déborde sur des espaces où l'influence du littoral n'est plus patente sur la population et ses activités. Ce périmètre d'étude permet d'examiner sans *a priori* la portée de l'effet littoral, qui varie selon les régions. Cet effet est souvent associé à d'autres structures d'organisation de l'espace : métropolisation (exemple : arc méditerranéen), centralité urbaine et périurbanisation (exemple :

Caen), axes d'artificialisation au long et autour des vallées (exemple : Seine). L'ensemble observé regroupe environ 19 millions d'habitants (29 % de la population française), sur 140 000 km² (un quart du territoire métropolitain).

Neuf types littoraux organisés en trois groupes

Le littoral artificialisé urbain et périurbain

- les communes des ensembles métropolisés, attractifs, au cadre à la fois artificialisé et semi-naturel, caractéristiques du littoral méditerranéen continental ;
- les communes urbaines ou artificialisées, souvent touristiques mais à la population vieillissante : villes de l'arrière littoral, villes du littoral, et chapelets riverains du littoral Atlantique et Manche ;
- les communes des périphéries urbaines, attractives et à la population souvent plus jeune.

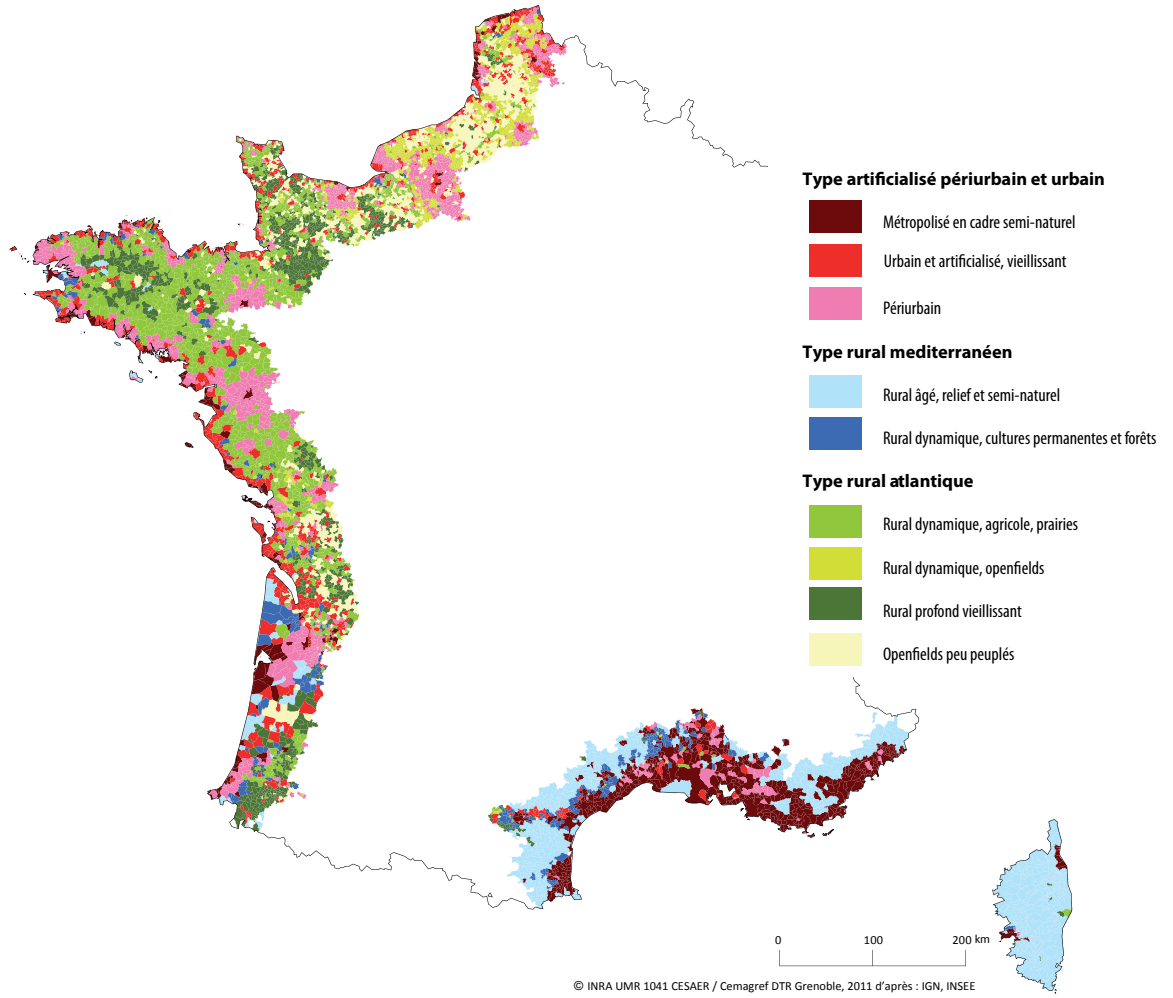
Le littoral de type rural méditerranéen (avec quelques sites côté Atlantique)

- les communes rurales âgées mais touristiques, au cadre semi-naturel souvent montagneux (presque totalité de la Corse et arrière-pays méditerranéen) ;
- les communes rurales plus ou moins dynamiques, caractérisées par les cultures permanentes (vignobles) et les milieux semi-naturels, notamment situées en Languedoc.

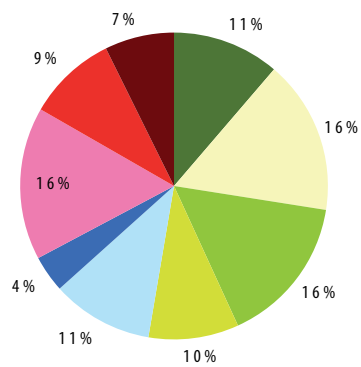
Le littoral de type rural atlantique, avec des oppositions sur les densités de population et sur les paysages

- communes rurales dynamiques, plutôt attractives, en paysage d'*openfield* ou de prairie ;
- communes rurales peu peuplées, en *openfield* dans un cas, et en bocage dans l'autre, ce dernier cas regroupant des communes nettement vieillissantes.

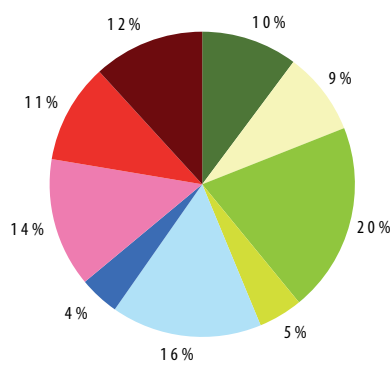
Figure 5. Typologie du littoral



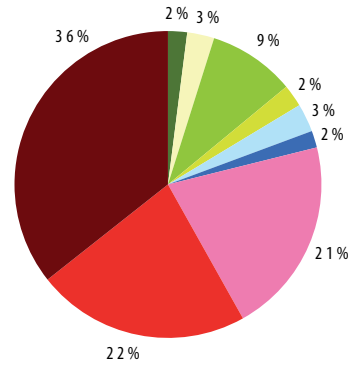
Répartition en nombre de communes



Répartition en superficie



Répartition de la population



Le littoral artificialisé urbain et périurbain

Métropolisé en cadre semi-naturel

Espaces urbains métropolisés attractifs, économie présentielle et touristique, cadre artificialisé et semi-naturel.

Avec une densité de population forte et croissante (en moyenne 457 habitants par kilomètre carré), une attractivité résidentielle à longue distance, des revenus élevés et des indices de métropolisation, ces communes appartiennent :

- le plus souvent à la métropole méditerranéenne ;
- aux centres des grandes agglomérations les plus dynamiques de la façade atlantique (Rouen, Rennes, Nantes, La Rochelle, Bordeaux) ;
- à de nombreuses petites villes et/ou stations balnéaires de la Manche et de l'Atlantique comme par exemple Le Touquet, l'île de Ré, Arcachon.

L'emploi est marqué par les parts importantes des sphères présentielle et touristique, mais avec un fort taux de travail à temps partiel et un chômage élevé. L'évolution de l'emploi est plutôt favorable.

L'occupation du sol est fortement marquée par l'artificialisation dans un paysage forestier et semi-naturel, avec la marque du vignoble côté méditerranéen. Le relief est souvent accusé, particulièrement du côté méditerranéen.

Urbain et artificialisé, vieillissant

Espaces urbains ou fortement artificialisés, touristiques et vieillissants.

Ces communes présentent une forte densité de population (en moyenne 378 habitants par kilomètre carré), stable ou en diminution. La population est plutôt âgée (moyenne de l'indice de vieillissement à 101) et bénéficie d'une bonne accessibilité des services d'usage courant. Les navettes domicile - travail sont de courte portée.

Emploi touristique et temps partiel caractérisent l'emploi, marqué par un fort taux de chômage, mais avec une évolution relativement favorable.

L'occupation du sol est caractérisée par une forte artificialisation, qui va de pair avec les emprises des cultures et les espaces semi-naturels.

Façade de la Manche et de l'Atlantique :

- chapelet de communes au bord des rivages, du Pas-de-Calais à la Gironde ;
- semis de petites villes et centres de plus grandes agglomérations.

Façade méditerranéenne : quelques communes au sein de l'ensemble métropolisé.



Espaces périurbains

Ces communes ont une forte densité de population (en moyenne 232 habitants au kilomètre carré), en hausse, et connaissent un excédent migratoire. La population, jeune, aux revenus élevés, bénéficie d'une bonne accessibilité des services. Les navettes domicile-travail sont importantes, soulignant le caractère périurbain de cet ensemble. L'évolution de l'emploi est favorable, avec une forte part de diplômés du supérieur. L'emploi agricole et agro-alimentaire est peu présent, l'emploi touristique à peine plus.

L'occupation du sol est nettement diversifiée, avec pour trait commun une forte empreinte de l'artificialisation par le bâti.

- Grandes auréoles autour des grandes villes de la façade de la Manche et de l'Atlantique, plus restreintes autour des villes plus modestes;
- Localement, communes riveraines du littoral (sud de la Bretagne), ou de l'arrière littoral (Bretagne, Picardie);
- Côté méditerranéen, type peu représenté car la majeure partie des communes urbaines ou périurbaines appartient au « littoral métropolisé ».

Le littoral de type rural méditerranéen

Rural âgé, relief et semi-naturel

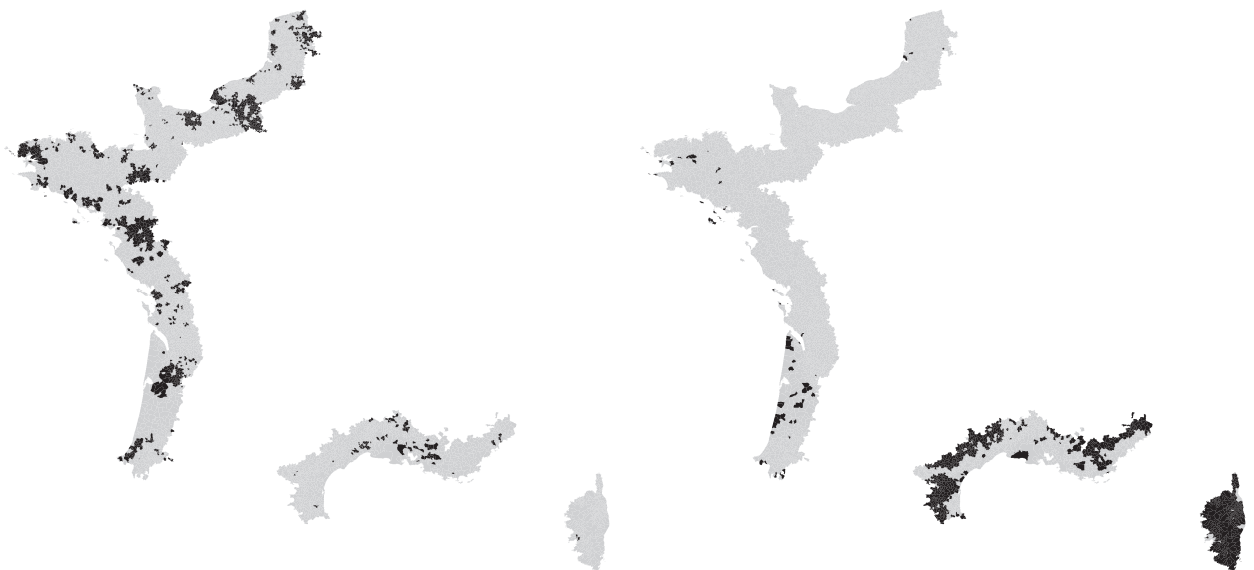
Reliefs forestiers et semi-naturels, rural attractif mais âgé, touristique mais faiblesse de l'emploi.

Communes très peu peuplées (en moyenne 32 habitants au kilomètre carré), avec une densité en faible progression mais une attractivité à longue portée et un excédent migratoire. L'indice de vieillissement est très élevé (196 en moyenne), les revenus faibles, et les services éloignés.

L'emploi touristique et le travail à temps partiel caractérisent nettement ce type, qui connaît également des taux de chômage parmi les plus élevés.

Le paysage est marqué par le relief, avec une très faible artificialisation, et une forte emprise des forêts et des milieux semi-naturels.

Ce type est surtout caractéristique des régions méditerranéennes. Il couvre la presque totalité de la Corse, l'arrière littoral provençal et une large partie de l'arrière littoral languedocien. De façon ponctuelle, on retrouve quelques communes de ce type sur la façade atlantique, surtout en Aquitaine et dans le Finistère.



Rural dynamique, cultures permanentes et forêts

Vignobles et forêts, milieux semi-naturels, campagnes peuplées et dynamiques.

Communes plutôt peuplées (en moyenne 87 habitants au kilomètre carré, en évolution positive), attractives sur une grande portée, aux revenus élevés, mais peu métropolisées.

L'emploi dans la sphère présentielle est important, avec une forte part de diplômés du supérieur, mais un travail à temps partiel très développé.

L'artificialisation est forte, et les cultures permanentes (vignobles) singularisent cette classe. Au-delà du bâti et de la vigne, l'occupation du sol est bien marquée par les forêts et les milieux semi-naturels.

Cette classe concerne d'abord l'arrière littoral languedocien, entre le ruban urbanisé du rivage et l'arrière-pays montagneux. De façon moindre, on la retrouve aux environs de Bordeaux (Médoc, Graves), et parfois sur les littoraux bretons.

Le littoral de type rural atlantique

Rural dynamique, agricole, prairies

Ces communes assez densément peuplées (en moyenne 67 habitants au kilomètre carré) voient leur densité progresser, avec une attractivité résidentielle certaine, et des gains par excédents naturel et migratoire. Les revenus des ménages sont relativement élevés et les navettes domicile-travail de courte portée.

L'emploi est faiblement marqué par la sphère présentielle et le tourisme. L'emploi agricole et agro-alimentaire est important, avec un taux de chômage plutôt faible.

Le cadre de vie est peu artificialisé, peu marqué par les milieux semi-naturels : ce sont les labours, les prairies et les emprises agricoles hétérogènes qui forment la trame du paysage.

Fortement régionalisé, ce type concerne principalement la Bretagne intérieure, la Vendée et, de façon partielle, la Basse-Normandie, la Charente-Maritime et le sud aquitain.



Rural dynamique, *openfields*

Communes assez densément peuplées (en moyenne 69 habitants au kilomètre carré), avec une densité en progression, et un accroissement de population par excédents naturel et migratoire. La portée des migrations résidentielles est courte (moins de 70 km), soulignant l'origine régionale des nouveaux arrivants. L'indice de vieillissement est faible et les navettes domicile - travail de longue portée. Ces caractères indiquent une tendance à la périurbanisation.

La structure de l'emploi est marquée par un léger avantage pour la sphère agricole et agro-alimentaire.

L'occupation du sol montre une artificialisation élevée, dans un paysage très marqué par les grandes cultures (*openfields*) et de façon moindre par les prairies.

Ce type est très régionalisé : arrières littoraux de l'est de la Manche, en Haute-Normandie (lointaines périphéries de Rouen et du Havre), en Picardie (environs d'Amiens et axe de la Somme), et en Nord-Pas-de-Calais (retombée sud de l'Artois et Flandre).

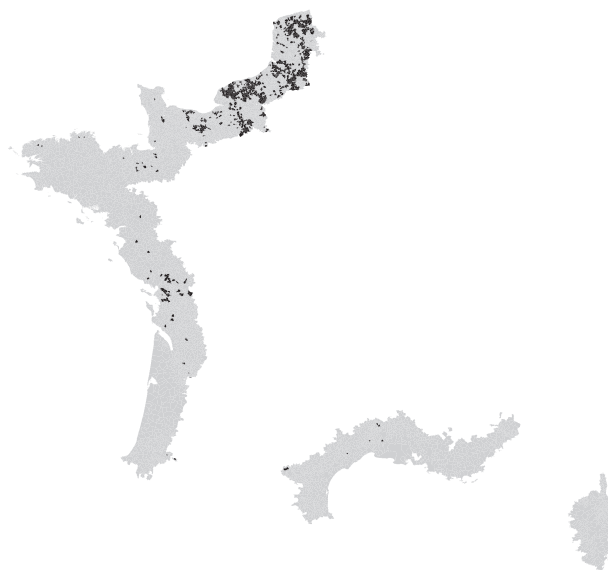
Rural profond vieillissant

Très faible densité de population (en moyenne 28 habitants au kilomètre carré) stable ou à la baisse, communes peu attractives, en déclin démographique par déficit naturel et migratoire. L'indice de vieillissement est élevé (en moyenne 105), et les revenus sont faibles. Les services d'usage courant sont plutôt éloignés. Ces communes sont écartées des agglomérations métropolitaines.

Forte part de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi, les autres secteurs occupant une part plus faible qu'ailleurs. L'emploi est plutôt à la baisse, mais le taux de chômage demeure relativement bas. Les diplômés du supérieur sont rares.

Le paysage, peu artificialisé, est surtout marqué par les prairies et les emprises agricoles hétérogènes.

Ces communes sont situées du côté de l'Atlantique et de l'ouest de la Manche, avec de nets regroupements, principalement dans les collines normandes, dans le centre de la Bretagne (monts d'Arrée) et dans les collines basques.



Openfields peu peuplés

Ces communes montrent une faible densité de population (en moyenne 49 habitants au kilomètre carré), stable ou à la baisse, avec un déclin plutôt dû au déficit migratoire. Elles demeurent à l'écart des zones de métropolisation, mais l'accès aux services courants est relativement rapide.

La sphère agricole et agro-alimentaire marque la structure de l'emploi (de façon générale plutôt à la baisse), avec peu de diplômés du supérieur.

Le paysage est peu artificialisé, fortement marqué par les grandes cultures en *openfield*.

Ce type concerne principalement de larges zones de la Picardie et de la Haute-Normandie (du pays de Caux au Ponthieu). On le retrouve en mosaïque en Basse-Normandie (pays d'Auge) et dans le sud du Poitou (Angoumois, Double).



Répartition de la surface et de la population sur les 9 classes : l'opposition des vides et des pleins

- 35 % de l'espace est « plein » (avec 79 % de la population pour les trois types périurbains et urbains), souvent au proche contact des rivages ;
- 30 % de l'espace porte des communes « dynamiques » (mais avec seulement 13 % de la population), et 35 % de l'espace est faiblement occupé (avec à peine 8 % de la population) : il peut s'agir autant de campagnes intérieures (centre breton), de campagnes proches du littoral (bocage bas-normand), que des espaces semi-naturels méditerranéens, littoraux ou non.

Les communes métropolisées représentent à elles seules plus du tiers de la population totale, pour seulement 7 % de la superficie.

Les types caractérisés par les milieux semi-naturels couvrent 28 % de l'espace... dont les deux cinquièmes pour les espaces métropolisés qui associent étroitement artificiel et semi-naturel.

Ainsi, sur les dix-neuf millions de Français qui habitent à moins de 60 minutes des côtes, 80 % résident dans des communes couvrant le tiers de cet espace, souvent très près des rivages, où l'artificialisation entre en concurrence avec le milieu naturel. À l'opposé, 35 % de ce territoire est faiblement peuplé. Au-delà de l'opposition entre les façades de l'Atlantique et de la Méditerranée qui demeure, cinq ensembles régionaux se distinguent, avec des portées différentes de l'effet littoral.

Deux façades et cinq ensembles régionaux

L'opposition de la façade atlantique et de la façade méditerranéenne est vigoureuse, avec trois ensembles régionaux d'un côté et deux de l'autre.

La façade Atlantique et Manche comporte au moins trois ensembles régionaux

- L'ensemble est-Manche, de l'estuaire de la Seine au Pas-de-Calais : étroite frange littorale artificialisée, campagne en *openfields* et bourgs, large périurbanisation autour des centres urbains ;

- L'ensemble ouest-Manche et centre-Atlantique, de la Seine à la Gironde, avec une forte urbanisation et périurbanisation des littoraux, un arrière littoral, aux campagnes souvent dynamiques mais où certaines parties forment des poches rurales profondes, et des villes intérieures largement étalées;
- L'ensemble aquitain, très contrasté de proche en proche.

La façade méditerranéenne et la Corse

- L'arc littoral continental, où le type « métropolisé en cadre semi-naturel » couvre la majeure partie des communes urbanisées, avec des transitions rapides vers les communes peu peuplées de l'arrière-pays qui appartiennent majoritairement au type « rural âgé, relief et semi-naturel » ;
- La Corse, où ce dernier type domine de façon presque exclusive (hormis Bastia et Ajaccio).

Figure 6. Les façades et ensembles régionaux

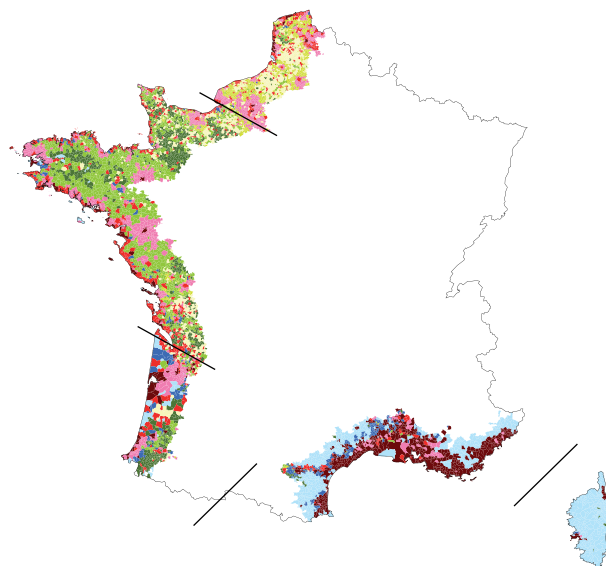
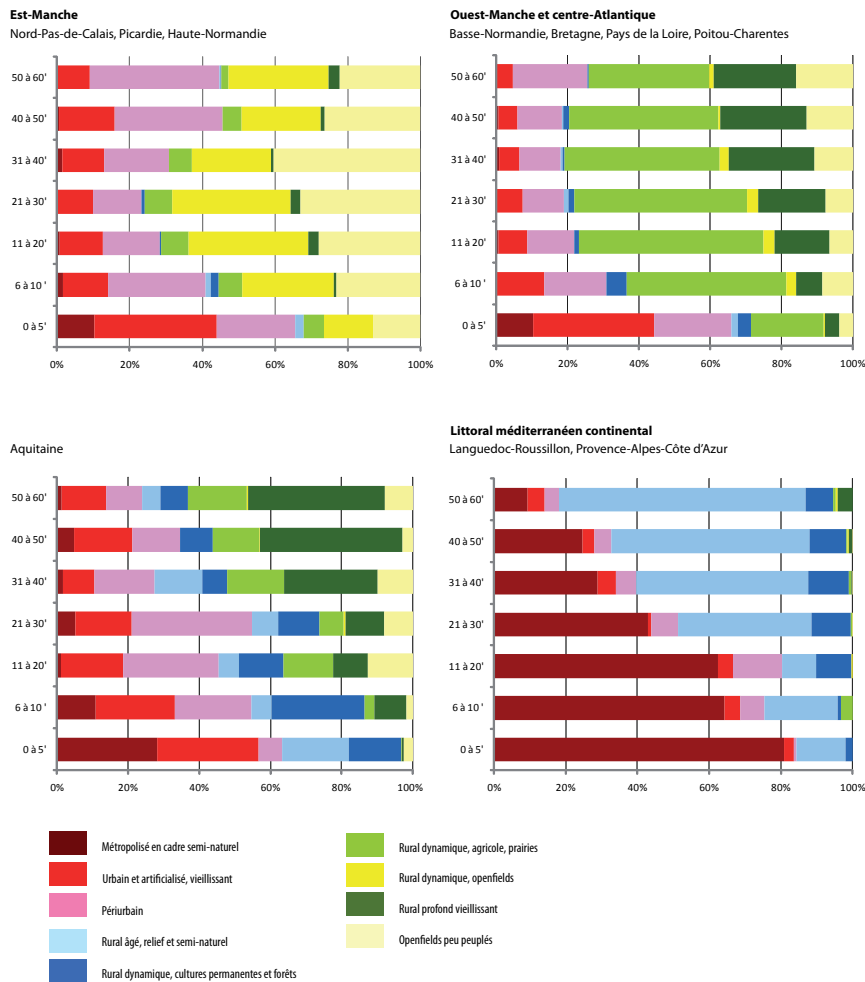


Figure 7. La portée de l'effet littoral, par ensembles régionaux






Ces graphiques montrent la répartition (en superficie) de chacune des neuf classes selon l'éloignement à la côte, en distance temps pour des déplacements en voiture. Les quatre ensembles régionaux continentaux sont présentés, la Corse étant pour sa part très homogène dans cette typologie.



Le pic d'artificialisation est toujours atteint pour la classe de distance la plus faible (0 à 5 minutes des côtes). La limite de l'effet littoral est mesurée par la distance au-delà de laquelle la part des types artificialisés est minimale. Par exemple, pour la façade est-Manche, la surface cumulée des trois types artificialisés (métropolisé, urbain, périurbain) est minimale pour la classe de distance de 21 à 30 minutes : l'effet littoral se termine sur la classe de 11 à 20 minutes.

- La façade est-Manche montre un effet littoral d'une portée de 20 minutes, avec un très fort décalage entre les deux premières classes de distance (65 % d'artificialisé entre 0 et 5 minutes, 40 % entre 6 et 10 minutes). À plus de 40 minutes on trouve le pic des villes intérieures ;
- la façade ouest-Manche et centre-Atlantique montre également un effet littoral d'une portée de 20 minutes (avec un pic très fort au contact des côtes) ;
- la façade aquitaine est plus complexe, mais la portée semble être de 30 minutes du fait de la périurbanisation ; urbanisation et métropolisation marquent davantage le contact des rivages ;
- sur la façade méditerranéenne continentale, la portée moyenne de l'effet littoral est d'au moins 50 minutes, avec une métropolisation sur plus de 60 % de la superficie jusqu'à 20 minutes du littoral, et un pic de 80 % à moins de 5 minutes du littoral.





Tableaux 3. Points de vigilance pour le littoral**Le littoral artificialisé urbain et périurbain**

	Forces	Faiblesses	Vulnérabilité - fragilité (société, économie, environnement)	Enjeux de durabilité
Métropolisé en cadre semi-naturel 	Attractivité Accessibilité des services Revenus élevés Jeunesse Tourisme Milieu semi-naturel	Chômage Emploi à temps partiel Écarts de revenus Navettes longues Très forte artificialisation	Forte pression démographique Mobilités quotidiennes Emploi et disparités des revenus Forte artificialisation en milieu semi-naturel et relief	Attractivité et saturation des capacités de l'espace et des milieux Transports et congestion des réseaux, dépendance énergétique Opposition / coopération entre [population - activités] et milieu Attractivité et fragilité de l'emploi
Urbain et artificialisé, vieillissant 	Accessibilité des services Navettes courtes Emploi touristique Évolution de l'emploi Emploi agricole et agro-alimentaire Milieu semi-naturel Maintien agricole	Signes de recul démographique Vieillesse Écarts des revenus Emploi à temps partiel Forte artificialisation	Vieillesse et recul démographique Écarts des revenus Artificialisation de la bande littorale	Renouvellement de la population Tri sociospatial Milieu semi-naturel et artificialisation, notamment à proximité du littoral
Périurbain 	Démographie dynamique Attractivité Population jeune Qualifications Revenus Accessibilité des services	Navettes longues Artificialisation étalée Faiblesse des secteurs agricole, agro-alimentaire et touristique	Vieillesse à moyen terme Effacement relatif du secteur agricole et agro-alimentaire Artificialisation des espaces agricoles Navettes longues	Attractivité et artificialisation Dépendance automobile et vulnérabilité énergétique Maintien du secteur agricole face à l'artificialisation et aux enjeux environnementaux

Le littoral de type rural méditerranéen

	Forces	Faiblesses	Vulnérabilité - fragilité (société, économie, environnement)	Enjeux de durabilité
Rural âgé, relief et semi-naturel 	Milieux semi-naturels Forêts Faible artificialisation Attractivité touristique Excédent migratoire	Densité de population Vieillesse Revenus faibles Accessibilité des services Chômage Activité agricole et agro-alimentaire	Vieillesse et isolement Revenus, chômage, activité saisonnière	Maintien et renouvellement de la population face à l'isolement, l'emploi et les revenus Relations entre milieux semi-naturels, économie et société
Rural dynamique, cultures permanentes et forêts 	Démographie dynamique Attractivité Qualifications Revenus Vignobles Milieux semi-naturels et forêts	Artificialisation Emploi à temps partiel	Emploi à temps partiel Artificialisation	Maintien des activités agricoles et de la diversité des paysages face à l'artificialisation au contact des aires métropolisées Extension de la métropolisation

Le littoral de type rural atlantique

	Forces	Faiblesses	Vulnérabilité - fragilité (société, économie, environnement)	Enjeux de durabilité
Rural dynamique, agricole, prairies 	Densité de population Démographie dynamique Population jeune Attractivité Navettes courtes Emploi Activité agricole et agro-alimentaire Diversité paysagère	Emploi sphère résidentielle Tourisme très faible Milieux semi-naturels très rares	Faiblesse des milieux semi-naturels	Extension de la périurbanisation Pérennité du maillage des petites villes Exposition aux fluctuations des marchés et orientations agricoles Pression sur les ressources naturelles Concurrence entre agriculture et milieux semi-naturels
Rural dynamique, <i>openfields</i> 	Densité de population Démographie dynamique Attractivité résidentielle Population jeune	Navettes longues Tourisme très faible Artificialisation Uniformité des paysages Milieux semi-naturels très rares	Navetteurs longue distance Économie sous domination urbaine Spécialisation de l'activité agricole Uniformité paysagère	Périurbanisation par accroissement des mobilités (dépendance automobile, tri sociospatial) Dissociation entre économie et activité locale Exposition aux fluctuations des marchés et orientations agricoles Pression sur les ressources naturelles Faiblesse de la diversité paysagère
Rural profond vieillissant 	Chômage faible Emploi sphère agricole et agro-alimentaire Faible artificialisation Prairies et bocages	Densité de population Déclin démographique Vieillesse Revenus faibles Accessibilité des services Emploi autre qu'agricole et agro-alimentaire Évolution de l'emploi Qualifications faibles Tourisme faible	Déclin démographique Déclin de l'emploi et faibles revenus	Maintien et renouvellement de la population face à l'isolement, l'emploi et les revenus Relation entre milieux naturels, économie et société
<i>Openfields</i> peu peuplés 	Jeunesse relative Emploi sphère agricole et agro-alimentaire Faible artificialisation	Densité de population Panne démographique Déficit migratoire Revenus modestes Accessibilité des services Chômage Évolution de l'emploi Qualifications faibles Uniformité paysagère Milieux semi-naturels très rares	Panne démographique Faiblesse des secteurs autres qu'agricole et agro-alimentaire Uniformité paysagère	Revitalisation démographique face à l'éloignement des services et face à l'emploi Amélioration de la diversité paysagère Effets du faible éloignement des zones urbaines (risque de périurbanisation)

Les descripteurs en entrée de la typologie

Indicateurs du champ « espace, population, conditions de vie »

Position des communes par rapport aux grandes agglomérations : poids de la population vivant dans une agglomération de plus de 200000 habitants dans un rayon de 60 minutes; poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes.

Accessibilité des services et des emplois : temps de trajet aux services d'usage courant; longueur des déplacements domicile-travail; longueur des déplacements domicile-étude; accessibilité potentielle des emplois dans un rayon de 45 minutes.

Répartition spatiale et dynamique de population : densité de population; taux de variation annuel de la densité de population; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007); indice de vieillissement de la population; répartition de la population au sein du périmètre communal (coefficient de Gini et distance moyenne à la mairie); impact des migrations résidentielles selon la structure par âge; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle; distance moyenne des migrations

résidentielles; revenu fiscal médian par unité de consommation; rapport inter-déciles des revenus fiscaux des ménages.

Indicateurs du champ « emploi et activités économiques »

Marché du travail : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans; taux de chômage; part des actifs occupés à temps partiel; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007).

Structure économique : poids de la sphère présente dans l'emploi total; poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total; quotient de localisation de l'emploi touristique.

Indicateurs du champ « paysages »

Composition de l'occupation du sol : densités d'artificiel bâti, d'artificiel non bâti, de terres arables, des cultures permanentes, des prairies et espaces agricoles hétérogènes, des forêts, des espaces semi-naturels, des zones humides et des zones en eau continentales et marines.

Configuration de l'occupation du sol : nombre de zones bâties; longueur de bordure du bâti, des prairies, des forêts, des zones semi-naturelles.

Relief : pente moyenne; dénivellation.

**TYPOLOGIE
DE LA
MONTAGNE**

Les espaces de montagne ont plusieurs caractéristiques communes. Les milieux naturels sont d'une grande richesse et les activités agricoles, sylvicoles et pastorales y sont particulièrement adaptées; l'importance des contraintes physiques et des risques naturels conditionne l'implantation des activités et des hommes. Cependant, ils accueillent également des activités économiques nombreuses et diversifiées et s'appuient sur une armature de grandes et petites villes qui structurent de façon variée les différents massifs.

Les six massifs métropolitains, délimités par la loi montagne, rassemblent 8,5 millions d'habitants. Trois grands ensembles territoriaux se distinguent en leur sein : la montagne urbanisée, qui concentre 63 % de la population sur seulement 13 % de la superficie des massifs; la moyenne montagne industrielle ou agricole, la plus étendue, qui couvre plus de la moitié du territoire (58 %) et rassemble un quart des habitants; enfin la haute et moyenne montagne résidentielle et touristique, la moins peuplée, avec 11 % des habitants sur 28 % du territoire. La diversité des espaces de montagne s'exprime également à l'intérieur de ces ensembles qui présentent des situations contrastées en termes de population, de contexte socio-économique et de paysage.

Un espace spécifique

Les espaces de montagne sont concernés par une grande variété d'enjeux, reflétant la diversité de leurs caractéristiques, qui se structurent notamment autour de trois grandes problématiques :

- la raréfaction des espaces urbanisables : dans un cadre fortement contraint par le milieu physique et l'exposition aux risques, les espaces urbains les plus attractifs continuent à se densifier et à s'artificialiser, exacerbant ainsi la concurrence entre les divers usages anthropiques du foncier (résidentiel, récréatif, agricole, industriel, logistique, etc.) et la pression sur leurs milieux naturels;
- le vieillissement de la population et les exigences croissantes en matière de cadre de vie : ces deux phénomènes conjugués accentuent les risques de désertification et de marginalisation économique des zones de montagne les moins accessibles et interpellent, du point de vue de la qualité de leur environnement naturel et paysager, celles où l'artificialisation progresse rapidement;
- la vulnérabilité au réchauffement climatique : ses effets attendus sur les milieux naturels, les risques gravitaires, la viabilité des systèmes agricoles ou encore les modes de développement basés sur le tourisme hivernal en font un

enjeu crucial pour l'avenir ; la lutte contre les émissions de gaz à effets de serre accentue en outre les enjeux liés à la congestion des corridors de circulation routière et ferroviaire de montagne.

Cette étude s'attache à relever les grands traits de la différenciation des territoires de montagne par la combinaison des situations démographiques, sociales et économiques, ainsi que les paysages.

Méthodologie

Les indicateurs statistiques retenus ont été regroupés en trois champs thématiques qui ont fait chacun l'objet de traitements statistiques permettant de synthétiser l'information et de différencier les espaces. L'analyse des données s'est déroulée en deux temps : une analyse factorielle des correspondances multiples par groupes (AFM avec un groupe par champ thématique), puis une classification ascendante hiérarchique (CAH). Sept types ont été retenus à l'issue de la classification.

Les six massifs métropolitains de la loi montagne comme terrain d'étude

Le champ spatial correspond aux six massifs de France métropolitaine délimités par la loi montagne : les Alpes, le Jura, le Massif central, la Corse, les Pyrénées et les Vosges. L'ensemble couvre 167 000 km² (30 % du territoire métropolitain) et compte environ 8,5 millions d'habitants (13 % de la population métropolitaine).

Une typologie en sept classes, avec 3 groupes principaux

La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique

- communes d'altitude très attractives, à la population souvent jeune, aux revenus élevés et au faible taux de chômage, fortement concentrées dans le nord-est des Alpes ;
- communes d'altitude peu accessibles, à la population souvent âgée, aux revenus faibles et au fort taux de chômage, caractéristiques de la Corse, des Pyrénées et du sud-est des Alpes.

La moyenne montagne agricole ou industrielle

- communes industrielles et agricoles, aux revenus élevés et au faible taux de chômage, situées en seconde couronne des agglomérations du Massif central et sur l'ensemble du Jura ;
- communes agricoles boisées, à la population âgée, aux revenus faibles et au fort taux de chômage, présentes au sud du Massif central, dans les Pyrénées et au sud-ouest des Alpes ;
- communes agricoles à faible relief, à la population âgée, peu diplômée et aux faibles revenus, localisées essentiellement dans le Massif central.

La montagne urbanisée

- villes-centres et petites agglomérations très bien dotées en commerces et écoles ;
- communes urbaines et périurbaines des grandes agglomérations, souvent en forte croissance démographique et économique, à la population très jeune, très diplômée, aux revenus élevés et à très faible taux de chômage.

Figure 8. Typologie de la montagne

La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique

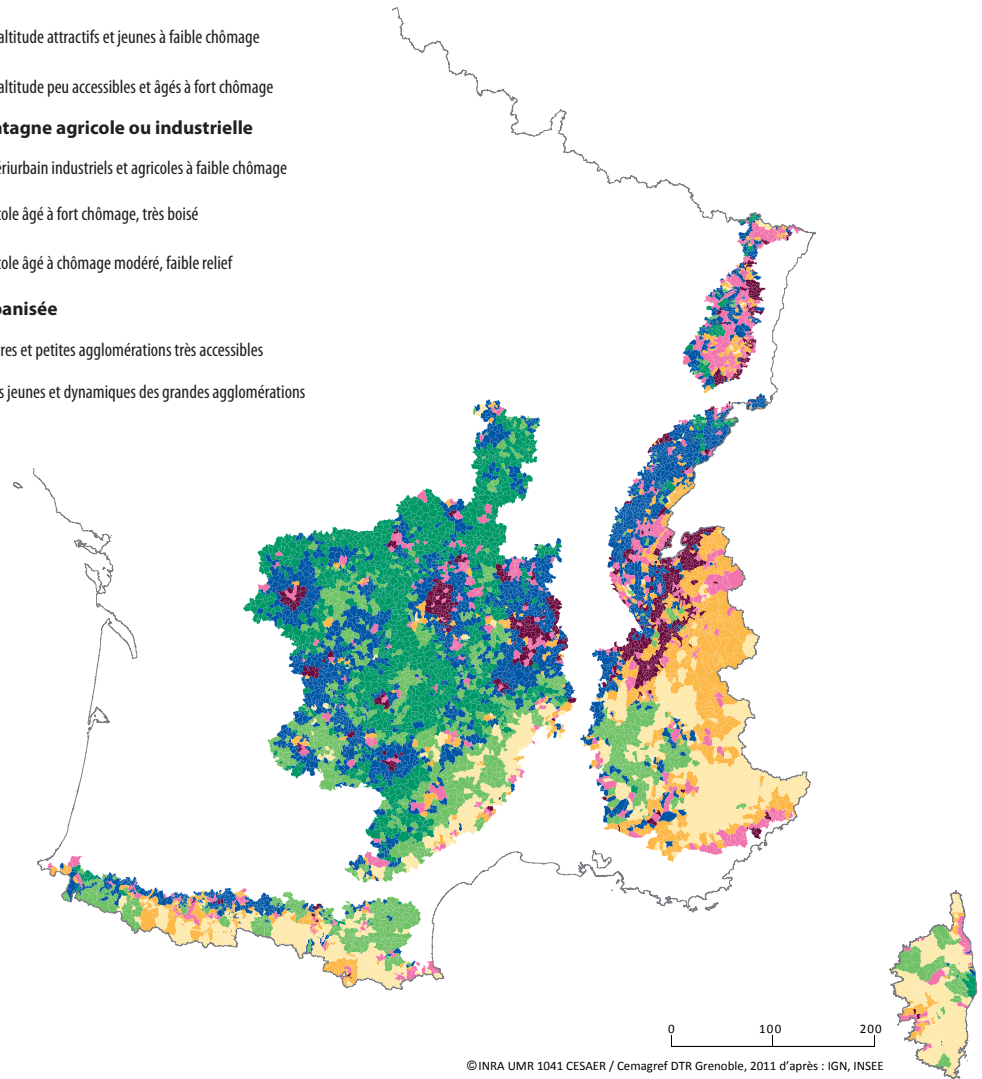
- Espaces d'altitude attractifs et jeunes à faible chômage
- Espaces d'altitude peu accessibles et âgés à fort chômage

La moyenne montagne agricole ou industrielle

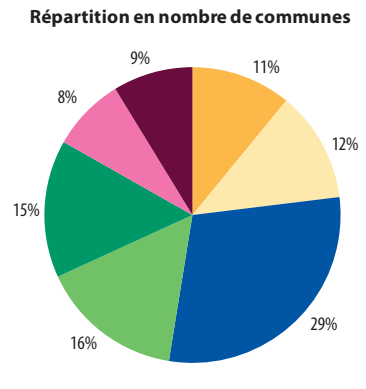
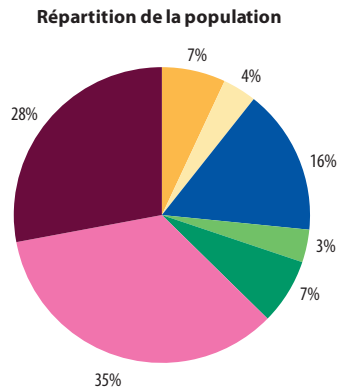
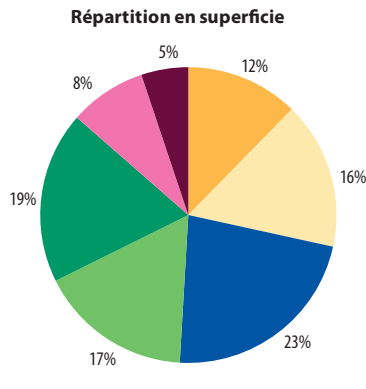
- Rural et périurbain industriels et agricoles à faible chômage
- Rural agricole âgé à fort chômage, très boisé
- Rural agricole âgé à chômage modéré, faible relief

La montagne urbanisée

- Villes-centres et petites agglomérations très accessibles
- Périphéries jeunes et dynamiques des grandes agglomérations



© INRA UMR 1041 CESAER / Cemagref DTR Grenoble, 2011 d'après : IGN, INSEE



La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique

Espaces d'altitude attractifs et jeunes, à faible chômage

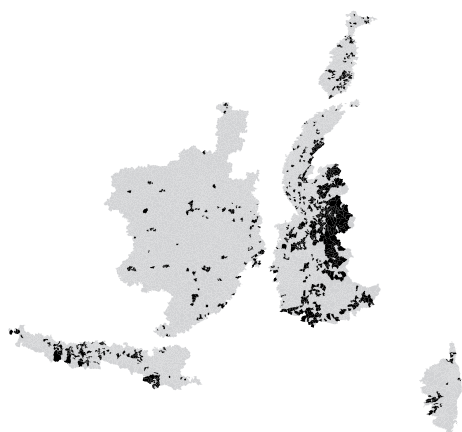
Cette classe rassemble un peu plus d'un demi-million d'habitants, soit 7 % de la population de montagne. Elle concerne 11 % des communes et couvre 12 % du territoire de montagne. Ces communes sont principalement situées dans la partie septentrionale du massif alpin, à l'est des agglomérations du sillon alpin. En moindre proportion, elles sont localisées à l'extrême sud de ce massif, dans l'arrière-pays des grandes agglomérations de la Côte d'Azur. Elles se rencontrent de manière plus sporadique dans les autres massifs.

Ces communes affichent de faibles densités de population. Elles bénéficient d'une forte attractivité migratoire à laquelle s'ajoute, pour un peu plus de la moitié d'entre elles, un solde naturel positif, qui s'explique par une population plutôt jeune.

La situation socio-économique de ces communes est favorable. En dépit de reliefs très marqués, leurs niveaux d'accès aux services et commerces, aux lieux d'enseignements et aux emplois les situent dans la moyenne de l'ensemble des communes de montagne. La situation des ménages est très favorable en termes de revenus, de qualifications et d'insertion professionnelle. L'économie

locale est dominée par les activités résidentielles et touristiques, et ces dernières sont en fort développement, soutenant la croissance de l'emploi face à la stagnation ou au déclin des emplois industriels et agricoles. Parmi ces communes se trouvent les grandes stations de sports d'hiver dotées de capacités d'hébergement touristique très élevées.

Les paysages, de haute et moyenne montagne, sont faiblement artificialisés et principalement boisés. Prairies et milieux semi-naturels occupent toutefois une portion significative du territoire.



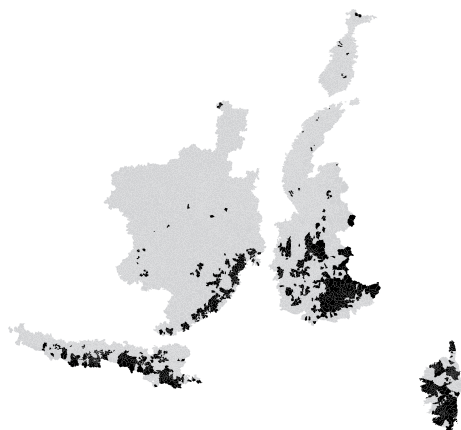
Espaces d'altitude peu accessibles et âgés, à fort chômage

Cette classe compte environ 312000 habitants, soit seulement 4 % de la population de montagne, mais couvre une proportion du territoire de 16 %. Elle concerne 12 % des communes de montagne, situées pour la plupart dans un environnement très rural, dans des zones de haute et moyenne montagne à distance des grandes agglomérations. On les trouve avant tout dans les Alpes du sud, en Corse, le long de la frange méridionale du Massif central et dans les Pyrénées.

Ces communes affichent de très faibles densités de population. Elles bénéficient d'une forte attractivité migratoire, qui s'exerce le plus souvent pour l'ensemble des classes d'âge et l'ensemble des groupes socioprofessionnels. La croissance naturelle est plus incertaine, conséquence d'une population très âgée.

La situation socio-économique est globalement défavorable. Les communes sont peu pourvues en services et en commerces et les établissements d'enseignement sont peu accessibles. Les revenus des ménages sont peu élevés et le chômage très fréquent. L'économie résidentielle et touristique, qui constitue le cœur de l'activité économique, est en forte croissance. Certaines communes disposent d'une capacité d'hébergement touristique très élevée, en particulier au regard de la population résidente. Toutefois, la croissance des activités résidentielles et touristiques est le plus souvent insuffisante pour compenser les pertes d'emploi liées au déclin des activités agricoles et industrielles. Le taux de jeunes sans diplôme est élevé.

Les paysages sont marqués par des altitudes et des dénivellations élevées. L'artificialisation est très faible et la forêt prédomine. Les milieux semi-naturels sont également très présents.



La moyenne montagne agricole ou industrielle

Rural et périurbain industriels et agricoles à faible chômage

Cette classe rassemble 1,3 million d'habitants (16 % de la population de montagne). Elle concerne le plus grand nombre de communes de montagne (29 %) et la plus importante superficie (22,5 %). Ces communes couvrent presque intégralement le massif du Jura. Elles sont très présentes dans le Massif central, où elles forment de larges couronnes autour des pôles urbains. Enfin, on les trouve sur les contreforts des Pyrénées occidentales, à l'ouest du massif alpin et dans les Vosges.

Ces communes affichent de faibles densités de population. Elles bénéficient d'une attractivité migratoire élevée, dont la portée spatiale est toutefois limitée et qui s'exerce plus spécifiquement sur les familles d'actifs avec enfants. S'ajoute à cette attractivité, pour un peu moins de la moitié d'entre elles, un solde naturel positif, qui s'explique par une population plutôt jeune.

La situation socio-économique de ces communes est assez favorable. Leurs niveaux d'accès aux services et commerces, aux lieux d'enseignements et aux emplois les situent dans la moyenne de l'ensemble des communes de montagne. Les revenus des ménages sont élevés et le chômage peu fréquent. En tendance toutefois, l'emploi est globalement décroissant sous l'effet du déclin des activités agricoles et industrielles.

Les plateaux et les collines, qui dominent dans le paysage, sont faiblement artificialisés : les étendues de prairie, d'espaces agricoles hétérogènes et de forêts sont fragmentées par le bâti et les infrastructures qui se développent.



Rural agricole âgé à fort chômage, très boisé

Cette classe compte environ 300 000 habitants, soit un peu moins de 4 % de la population de montagne. Elle couvre une proportion du territoire de 17 % et concerne 16 % des communes. Celles-ci sont situées principalement dans des zones de moyenne montagne et dans un environnement très rural : au sud-ouest du massif alpin, dans le Massif central surtout dans sa moitié sud, dans les Pyrénées et en Corse.

Ces communes présentent de très faibles densités de population et une population particulièrement âgée. Le solde naturel est le plus souvent négatif. L'attractivité migratoire est en revanche assez forte et s'exerce pour l'ensemble des classes d'âge et des groupes socioprofessionnels.

La situation socio-économique est assez défavorable. Les communes sont peu pourvues en services et commerces et les établissements d'enseignement sont difficilement accessibles. Les revenus des ménages sont faibles et le chômage très élevé. L'agriculture, dont la part d'emploi représente le double de celle de l'industrie manufacturière, occupe une place importante dans l'économie locale. Néanmoins, comme ailleurs, la tendance de ce secteur est au déclin et la croissance relative des activités résidentielles et touristiques est le plus souvent insuffisante pour assurer la croissance de l'emploi total.

Les paysages de moyenne montagne sont très faiblement artificialisés et très boisés. Par ailleurs, prairies, espaces agricoles hétérogènes et milieux semi-naturels occupent une proportion significative du territoire.



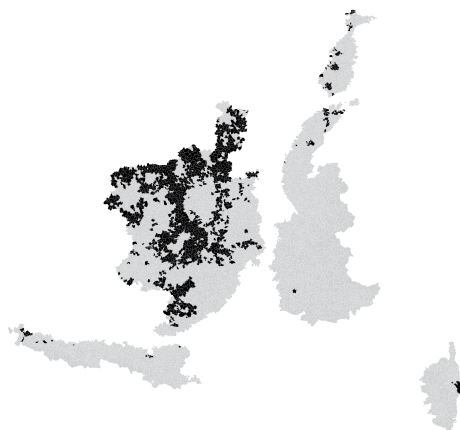
Rural agricole âgé à chômage modéré, faible relief

Cette classe rassemble un peu plus de 600 000 habitants, soit 7 % de la population de montagne. Elle concerne 15 % des communes et couvre 19 % du territoire. Ces communes se trouvent presque exclusivement dans le Massif central, plus particulièrement au nord et au centre de ce massif, et le plus souvent à distance des grandes villes.

Ces communes affichent de faibles densités de population. La tendance dominante est en outre à la stagnation ou la décroissance, sous l'effet d'un solde naturel négatif et d'une attractivité migratoire très limitée, particulièrement faible pour les familles avec enfants. La population est âgée.

La situation socio-économique est contrastée. Ces communes affichent les temps de trajet domicile-travail les plus courts parmi toutes les classes de la typologie et présentent de meilleures conditions d'accès aux établissements d'enseignement. Toutefois, elles s'avèrent peu pourvues en commerces et services. En outre, revenus et qualifications des ménages sont peu élevés. Le travail à temps partiel est peu répandu et le taux de chômage plutôt faible, mais le chômage est souvent de longue durée. L'économie locale, très agricole, se caractérise en tendance par une forte régression des emplois agricoles et industriels et une faible augmentation des emplois résidentiels et touristiques. Cette classe présente ainsi la plus forte décroissance de l'emploi total.

Les plateaux et les collines prédominent. Ils sont faiblement artificialisés et couverts par des prairies, des espaces agricoles hétérogènes et des bois.



La montagne urbanisée

Villes-centres et petites agglomérations très accessibles

Cette classe rassemble 2,9 millions d'habitants, soit la plus grande proportion de population de montagne (35 %). Elle concerne 8 % des communes et 8 % du territoire. Ces communes sont le plus souvent situées à proximité des grands pôles urbains. Elles sont localisées de manière dispersée au sein de l'ensemble des massifs et forment quelques tâches plus concentrées dans les Vosges, les Alpes-Maritimes et le Var. Les communes de Saint-Étienne, Clermont-Ferrand et Limoges appartiennent également à cette classe.

Ces communes affichent de fortes densités de population et une forte augmentation de cette densité. La croissance s'explique par un accroissement naturel, dû en partie à une population jeune, et à une attractivité résidentielle. Cependant dans une partie des communes, les flux migratoires sortants d'actifs avec enfants et de retraités dominent.

La situation socio-économique de ces communes est favorable. Elles sont très bien pourvues en commerces et en services, l'accès aux lieux d'enseignements est très aisé et les déplacements domicile-travail de courte durée. Les revenus des ménages sont élevés, tandis que le taux de chômage est moyen. L'emploi total augmente, sous l'effet de la croissance des activités résidentielles et touristiques et d'un déclin mesuré des activités industrielles,

qui occupent ici une part significative de l'emploi. Certaines communes, notamment situées dans les Alpes, disposent d'une capacité d'hébergement touristique très élevée.

Les paysages sont marqués par une présence affirmée du bâti et un degré d'artificialisation élevé, dans des zones de moyenne montagne ou plus rarement de haute montagne. Sur ces espaces prédominent par ailleurs la forêt et, dans une moindre mesure, les prairies et les espaces agricoles hétérogènes.



Périphéries jeunes et dynamiques des grandes agglomérations

Cette classe rassemble 2,4 millions d'habitants (28 % de la population de montagne). Elle concerne 9 % des communes et seulement 5 % du territoire de montagne. Ces communes sont essentiellement celles des agglomérations et de leur environnement immédiat. Dans le massif alpin, elles matérialisent le sillon alpin reliant les villes d'Annecy, Chambéry et Grenoble. Au sein du Massif central, les communes situées en périphérie de Saint-Étienne, Clermont-Ferrand et Limoges se distinguent tout particulièrement.

Ces communes affichent de fortes densités de population et une très forte augmentation de cette densité, qui s'explique par des accroissements naturel et migratoire combinés. La population est très jeune et l'attractivité migratoire est particulièrement marquée pour les cadres, professions intermédiaires et entrepreneurs.

La situation socio-économique de ces communes est très favorable. L'étalement urbain génère des temps de trajet domicile-travail très longs. Les niveaux d'accès aux services et commerces et aux lieux d'enseignements sont très bons. La situation des ménages est très favorable en termes de revenus, de qualifications et d'insertion professionnelle. Le taux d'emploi des seniors est élevé et les cadres des fonctions métropolitaines représentent une proportion significative des actifs. L'emploi est en forte croissance, tiré par le fort développement des activités résidentielles et touristiques, mais également par la croissance des activités industrielles, bien implantées et très diversifiées.

Les paysages sont marqués par une forte présence du bâti et un degré d'artificialisation très élevé, dans des zones où altitude et dénivellation sont moyennes. Prairies, espaces agricoles hétérogènes et forêts prédominent, mais les terres arables sont présentes dans des proportions remarquables.

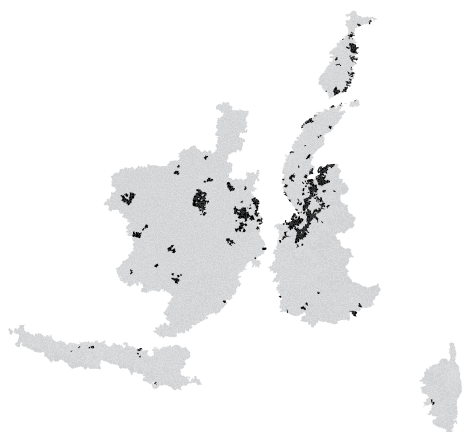
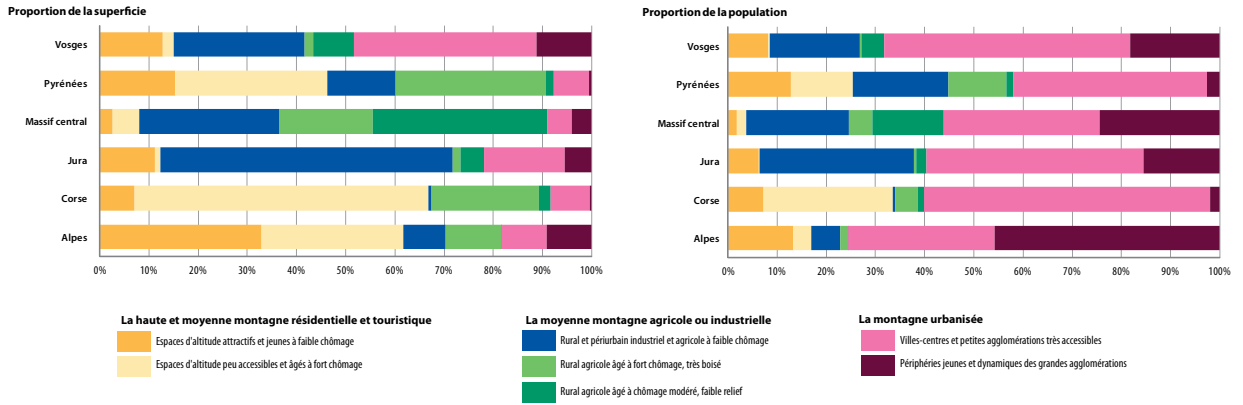







Figure 9. Répartition de la superficie et de la population entre types au sein de chaque massif





Ces graphiques montrent la répartition en superficie et en population selon les types au sein de chacun des massifs. La forte densité de la montagne urbanisée est manifeste dans l'ensemble des massifs, dans une moindre mesure cependant dans les Vosges. Ce groupe rassemble au minimum 45 % des habitants (dans les Pyrénées) et jusqu'à trois quarts de la population (dans les Alpes) sur 10 à 20 % du territoire. Dans les Vosges, il couvre près de 50 % de la superficie du massif. On constate par ailleurs la prédominance en superficie de la montagne résidentielle et touristique en Corse et dans les Alpes (> 60 %), ainsi

que dans les Pyrénées (> 40 %). Les deux types appartenant à ce groupe sont présents dans des proportions équilibrées dans les Alpes et des Pyrénées, tandis que le type au contexte socio-économique le moins favorable domine nettement en Corse. En superficie comme en population, la moyenne montagne agricole ou industrielle a une importance particulière dans le Massif central et le Jura. Les types agricoles et le type industriel et agricole sont présents dans des proportions voisines dans le Massif central, tandis que le second est nettement prédominant dans le Jura.

Tableau 4. Points de vigilance pour les classes de la typologie de la montagne

TYPE		Force	Faiblesse	Vulnérabilité - fragilité	Enjeux de durabilité
La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique	Espaces d'altitude attractifs et jeunes à faible chômage 	Attractivité migratoire Solde naturel plutôt positif Population jeune Revenus élevés Population qualifiée Insertion sociale Développement du résidentiel et du tourisme Valeur de paysages et milieux semi-naturels	Relief marqué Accessibilité variée Déclin agricole et industriel Pression touristique	Pression touristique sur le foncier, assurance de services de proximité, maintien d'une population jeune Spécialisation dans l'économie résidentielle et touristique Pression touristique sur les milieux naturels, conséquences paysagères du déclin agricole, risques naturels	Adéquation de l'immobilier résidentiel et de loisir Diversification des activités économiques Rôle de l'agriculture et du pastoralisme Services écosystémiques et paysages, biodiversité Adaptation et mitigation face au changement climatique Prévention des risques naturels
	Espaces d'altitude peu accessibles et âgés à fort chômage 	Attractivité migratoire Valeur des paysages et milieux semi-naturels Forêt Tourisme	Croissance naturelle incertaine Population âgée Assurance de services de proximité coûteuse Accessibilités faibles Manque de services de proximité Risques naturels Chômage Éducation Revenus faibles Déclin fort dans l'agriculture et l'industrie	Vieillesse et isolement Spécialisation dans l'économie résidentielle et touristique Marginalisation économique et exclusion sociale Pression touristique sur les milieux naturels, conséquences paysagères du déclin agricole	Revitalisation démographique Qualité du cadre de vie et de l'offre de services Création d'emploi et diversification d'activités économiques Services écosystémiques et paysages
La moyenne montagne agricole ou industrielle	Rural et périurbain industriel et agricole à faible chômage 	Attractivité migratoire locale Solde naturel plutôt positif Population jeune Accessibilité Revenus élevés Insertion	Emploi agricole et industriel en décroissance Forte part des emplois agricoles et industriels	Vieillesse de la population Déclin industriel et agricole Biodiversité paysagère	Maîtrise de l'étalement urbain Qualité du cadre de vie et de l'offre de services Création d'emploi
	Rural agricole âgé à fort chômage, très boisé 	Attractivité assez forte Forte part d'emplois agricoles	Population âgée Solde naturel négatif Accessibilité des commerces, services et établissements scolaires Revenus faibles Emplois agricoles et industriels en fort déclin	Vieillesse de la population Déclin agricole, marginalisation économique et exclusion sociale	Attractivité démographique Cadre de vie Renouveau des activités économiques, compensation du déclin agricole
	Rural agricole âgé à chômage modéré, faible relief 	Accessibilité plutôt bonne Part d'emplois agricole fort	Attractivité migratoire Solde naturel plutôt négatif Population âgée Population peu qualifiée Chômage Chômage de longue durée élevé Décroissance d'emploi Déclin agricole et industriel Croissance faible des emplois résidentiels et touristiques	Vieillesse, dépopulation Inadéquation des qualifications et marginalisation économique	Qualité de l'offre de formation initiale et continue et employabilité de la main-d'œuvre Attractivité démographique Renouveau des activités économiques, compensation du déclin agricole

La montagne urbanisée	Villes-centres et petites agglomérations très accessibles 	Solde naturel positif Population assez jeune Forte accessibilité des services et établissements scolaires Revenus élevés Navettes de courte durée Emplois industriels importants	Forte artificialisation Disparités de revenus Flux migratoires sortant d'actifs dans certaines communes Chômage	Déficit d'attractivité Déclin industriel, chômage, disparités des revenus Forte artificialisation, pression urbaine sur les milieux naturels et les paysages	Renouvellement des activités économiques Mixité sociale et fonctionnelle Attractivité démographique Qualité des paysages et services écosystémiques
	Périphéries jeunes et dynamiques des grandes agglomérations 	Attractivité migratoire Population jeune Forte accessibilité des services et établissements scolaires Revenus très élevés Population très diplômée Chômage faible Emplois industriels importants	Navettes domicile-travail longues Très forte artificialisation Disparités des revenus	Congestion des réseaux de transport, disparités des revenus, prix immobiliers Pression urbaine sur le foncier agricole Forte artificialisation, pression sur les milieux naturels et les paysages, risque d'inondation, pollution liée aux transports	Système durable de transports urbains Forme urbaine durable (développement résidentiel et économique), mixité sociale et fonctionnelle Circuits alimentaires courts et espaces récréatifs Qualité des paysages et services écosystémiques

Les descripteurs en entrée de la typologie

Indicateurs du champ « espace, population, conditions de vie »

Position des communes par rapport aux grandes agglomérations : poids de la population vivant dans une agglomération de plus de 200 000 habitants dans un rayon de 60 minutes; poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes.

Accessibilité des services et des emplois : temps de trajet aux services d'usage courant; longueur des déplacements domicile-travail; longueur des déplacements domicile-étude; accessibilité potentielle des emplois dans un rayon de 45 minutes.

Répartition spatiale et dynamique de population : densité de population; taux de variation annuel de la densité de population; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007); indice de vieillissement de la population; répartition de la population au sein du périmètre communal (coefficient de Gini et distance moyenne à la mairie); impact des migrations résidentielles selon la structure par âge; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle; distance moyenne des migrations résidentielles;

revenu fiscal médian par unité de consommation; rapport inter-déciles des revenus fiscaux des ménages.

Indicateurs du champ « emploi et activités économiques »

Marché du travail : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans; taux de chômage; part des actifs occupés à temps partiel; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007).

Structure économique : poids de la sphère présentielle dans l'emploi total; poids de la sphère agricole et alimentaire dans l'emploi total; quotient de localisation de l'emploi touristique.

Indicateurs du champ « paysages »

Composition de l'occupation du sol : densités d'artificiel bâti, d'artificiel non bâti, de terres arables, des cultures permanentes, des prairies et espaces agricoles hétérogènes, des forêts, des espaces semi-naturels, des zones humides et des zones en eau continentales et marines.

Configuration de l'occupation du sol : nombre de zones bâties; longueur de bordure du bâti, des prairies, des forêts, des zones semi-naturelles.

Relief : pente moyenne; dénivellation.

TYPOLOGIE DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

La typologie réalisée pour les quatre départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) permet de dégager huit types d'espace qui caractérisent les 89 433 km² sur lesquels résident 1 805 448 personnes : quatre types sont urbains, avec des différences qui reposent principalement sur les dynamiques migratoires et les conditions socio-économiques ; quatre types sont ruraux, avec des composantes résidentielles, touristiques et agricoles qui jouent des rôles plus ou moins marqués.

Méthodologie et champ spatial

Les indicateurs statistiques retenus ont été regroupés en trois champs thématiques qui ont fait chacun l'objet de traitements statistiques permettant de synthétiser l'information et de différencier les espaces. L'analyse des données s'est déroulée en deux temps : une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM), puis une classification ascendante hiérarchique (CAH). Les résultats (cf. présentation des typologies thématiques ci-après) ont été combinés selon la même méthodologie pour produire la typologie d'ensemble.

Le département de Mayotte n'a pas été retenu en raison de l'absence des données sur tous les champs thématiques.

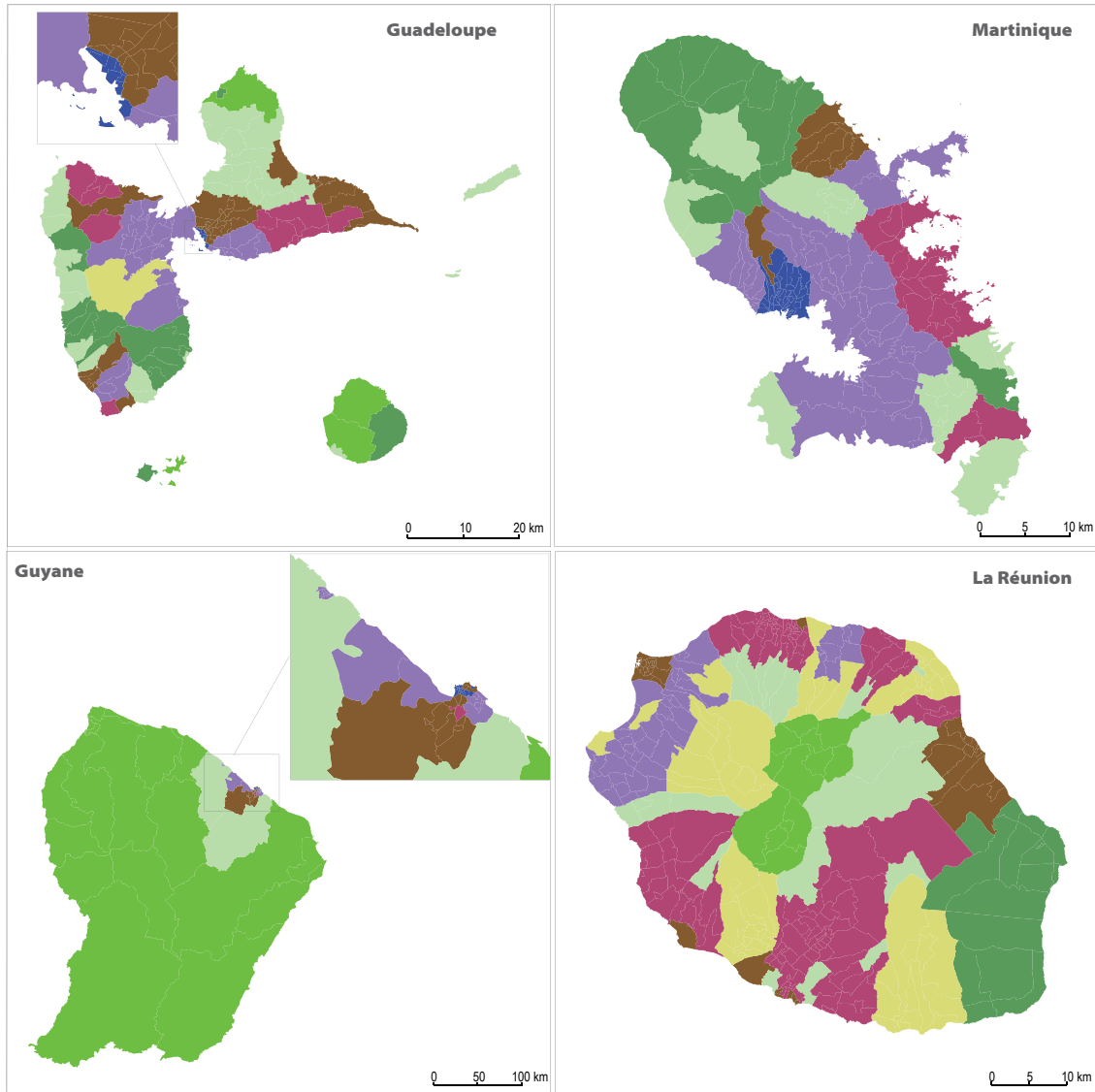
La taille des communes n'étant pas toujours bien adaptée pour décrire les quatre autres départements d'Outre-mer, et notamment la Guyane, nous avons essayé, dans la mesure du possible, de mobiliser des données et des découpages infracommunaux. Ainsi certaines données statistiques de l'Insee ont été utilisées à l'échelon des IRIS (îlots regroupés pour l'information statistique). Cependant, ce découpage ne résout pas pour autant le problème de l'hétérogénéité communale : les IRIS découpent les communes d'au moins 10 000 habitants et à partir de 5 000 habitants les communes qui appartiennent à une agglomération de plus de 50 000 habitants. Dans les quatre départements retenus, seules 72 communes sur les 112 sont découpées en IRIS, les 40 communes restantes participent à l'analyse à l'échelon communal. Par ailleurs, la taille des IRIS n'est pas homogène. Pour une même commune, on aura de nombreux petits IRIS découpant les secteurs très peuplés et des grands IRIS pour de vastes étendues communales très peu peuplées. Pour le champ « Paysage », nous avons utilisé une maille de 500 mètres de côté. En raison de ces spécificités, il convient de rester prudent quant aux résultats de cette typologie des départements d'Outre-mer.

Une précaution particulière s'impose pour la Guyane. Les données du champ « Paysages » n'étant disponibles

que pour la bande côtière de 20 km de large, lors du passage au niveau des IRIS, les espaces non couverts par les données se sont vus attribuer un type *a priori*. De manière générale, le travail de restitution des données à l'échelle des IRIS a amené à une uniformisation d'une très grande partie du territoire dans un même type. Par ailleurs, il est à noter que sur 23 communes guyanaises seulement 7 ont fait l'objet d'un découpage en IRIS, le reste du territoire étant représenté selon la maille communale. Le recours à ces unités spatiales de grandes dimensions, bien qu'elles soient les plus fines disponibles, ne permet pas de tenir compte des faits locaux, tels que les noyaux agricoles ou les petites localités de l'intérieur guyanais. De surcroît, la

très forte spécificité du cas guyanais, où les conditions socio-économiques et environnementales sont très éloignées de celles des trois autres départements, a contribué à la forte appartenance des espaces étendus à un seul type (2.4). Ces précautions s'imposent également pour la Réunion : par exemple, les IRIS de Mafate (cirque du nord-ouest) sont classés dans un type d'espaces urbanisés en croissance de population et d'emploi (2.1). Or le cirque de Mafate correspond à un espace presque vierge de population. Ce décalage résulte de l'application des données du champ 2 et d'une partie des données du champ 1 à toute la commune de la Possession à laquelle appartiennent les IRIS de Mafate.

Figure 10. Les espaces urbanisés rassemblent 75 % de la population sur 4 % du territoire; les espaces ruraux 25 % des habitants et 96 % du territoire



© INRA UMR 1041 CESAER / Comagref/METAFORT Clermont-Ferrand, d'après : IGN, INSEE, UMR 1041 CESAER

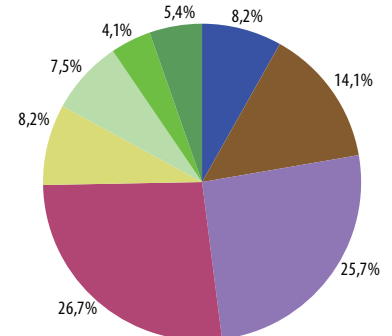
1. Des espaces urbanisés

- 1.1. Espaces urbanisés centraux à forte densité de population et d'emploi, avec un solde migratoire négatif
- 1.2. Espaces urbanisés à densités modérées, à revenus très élevés en croissance de population et d'emploi
- 1.3. Espaces urbanisés en déprise démographique, à forte densité de population et d'emploi, à revenus faibles et population modeste
- 1.4. Espaces urbanisés denses et bien équipés, à revenus élevés, en croissance de population et d'emploi

2. Des espaces ruraux

- 2.1. Espaces sous influence urbaine à densité modérée, à revenus faibles et population modeste
- 2.2. Espaces résidentiels et agricoles peu denses, à revenus faibles et population modeste
- 2.3. Espaces agricoles très peu denses, avec baisse de l'emploi et exode rural, à revenus très faibles et population très modestes
- 2.4. Espaces agricoles, forestiers et touristiques, peu denses, en croissance de population et à forte croissance d'emploi, à revenus très faibles et population jeune

Répartition de la population des DOM selon les classes de la typologie



Des espaces urbanisés (1)

Les espaces urbanisés des DOM concernent 1 348 784 personnes (75 %) sur une superficie de 3 551 km² (4 %).

Espaces urbanisés centraux à très forte densité de population et d'emploi, avec un solde migratoire négatif (1.1)

Ces espaces occupent seulement 0,05 % du territoire domien mais concentrent une partie importante de sa population (8 %) et sont marqués par une très forte densité de population (5 484 habitants au kilomètre carré). La présence des catégories socioprofessionnelles « supérieures » est affirmée par rapport aux autres classes et le revenu moyen des foyers fiscaux est équivalent à la moyenne des DOM. Concernant le marché de l'emploi, cette classe se caractérise principalement par un faible taux de chômage associé à une faiblesse du taux d'emploi à temps partiel, à un important niveau de qualification et à une très bonne accessibilité de l'emploi. La densité est cependant en très forte baisse et la population est vieillissante. On retrouve dans ce type les chefs-lieux de département : Cayenne en Guyane, Fort-de-France en Martinique et Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, la classe étant absente à la Réunion. Excepté pour la Martinique, ce type est majoritairement concerné par une urbanisation sur des pentes faibles, ou sur des terres basses ou planes.

Espaces urbanisés à densité modérée, à revenus très élevés, en croissance de population et d'emploi (1.2)

Ces espaces concentrent un peu plus du quart de leur population (26 %) sur seulement 1 % de la superficie des DOM. Ils se distinguent principalement par un fort accroissement de la population et des emplois. En effet, la densité de la population, bien que peu élevée (1 267 habitants au kilomètre carré), a un taux d'évolution parmi les plus forts. À cette croissance démographique s'ajoute un des plus forts taux de croissance de l'emploi. Les taux de chômage et d'emploi à temps partiel sont faibles, de même que la part des allocataires des minima sociaux. Le revenu moyen des foyers fiscaux est le plus élevé. Ces espaces possèdent des paysages très diversifiés : pentes faibles à fortes et terres basses ou planes, urbanisation fragmentant des espaces naturels, agricoles ou de la forêt. À la Guadeloupe, ce type concerne la périphérie de Basse-Terre et celle de Pointe-à-Pitre. En Guyane, il concerne le centre-ville de Kourou, ainsi que les périphéries est et ouest de Cayenne.

À la Martinique, il occupe une place très importante, depuis le centre de l'île, en longeant la bande côtière caraïbe jusqu'à la presqu'île des Trois-Ilets. À la Réunion, il concerne les parties basses de Saint-Paul et de la Possession et la partie basse de Sainte-Marie.

Espaces urbanisés en déprise démographique, à forte densité de population et d'emploi, à revenus faibles et population « modeste² » (1.3)

Ces espaces occupent 1 % du territoire des DOM et concernent 14 % de leur population. La densité de population est forte (2 690 habitants au kilomètre carré), de même que la densité d'emplois. L'accessibilité de l'emploi est bonne, cependant le niveau de qualification est assez faible et le taux de chômage plutôt élevé. La population, diversifiée selon la structure socioprofessionnelle, est dans l'ensemble défavorisée ; les revenus moyens des foyers fiscaux sont faibles. La majorité de ces espaces est urbanisée sur des terres basses ou planes, fragmentant des espaces agricoles et naturels. Pour la Martinique, ce type correspond aux hauteurs de Fort-de-France et à la commune de Sainte-Marie. À la Guadeloupe, il se retrouve à la fois sur Basse Terre et sur Grande Terre. En Guyane, il occupe une partie de Cayenne. À la Réunion, il concerne les communes de Saint-Benoît, Le Port, Sainte-Marie, Étang-Salé et Saint-Pierre.

Espaces urbanisés denses et bien équipés, à revenus élevés, en croissance de population et d'emploi (1.4)

Ces espaces connaissent une très forte croissance de la densité de la population qui atteint 2 663 habitants au kilomètre carré. La population concernée est importante (27 % des DOM) mais l'emprise spatiale est très faible (1 %). Ce type se distingue par son très fort niveau d'équipement en commerces et services d'usage courant et par la présence de populations au niveau de vie élevé. Concernant l'emploi, l'élément remarquable est le fort taux de croissance. Ce type est principalement concerné par de l'urbanisation en pentes fortes, fragmentant des espaces agricoles et forestiers. Il s'agit dans ce cas uniquement d'espaces de la Réunion. À la Guadeloupe, ce type est moins présent et se retrouve plus souvent sur des pentes faibles, en contexte agricole que fragmente l'urbanisation, de même qu'à la Martinique. En Guyane, il ne concerne que la partie sud de la commune de Cayenne.

² La qualification « population modeste » se réfère à la prédominance des ouvriers et employés dans la structure socioprofessionnelle de la population, et au nombre élevé des allocataires des minima sociaux pour 100 ménages.

Des espaces ruraux (2)

Sur 85 880 km² (96 %), les espaces ruraux des DOM concernent seulement 456 663 personnes (25 %).

Espaces sous influence urbaine à densité modérée, à revenus faibles et population « modeste » (2.1)

Connaissant une croissance démographique et de l'emploi, ce type se distingue par la forte présence des ouvriers et employés et des allocataires de minima sociaux, aux revenus faibles. Le taux de chômage et la part d'actifs travaillant à temps partiel restent importants et le niveau de qualification des 25-49 ans est faible. Absent de la Martinique et de la Guyane, ce type n'occupe qu'une petite partie de la commune de Petit-Bourg en Guadeloupe et, en contrepartie, est très présent à la Réunion. Il correspond dans ce cas à l'extension des quartiers résidentiels vers des hauteurs aux pentes fortes. Au total, ce type concerne moins de 1 % du territoire domien et concentre 8 % de la population.

Espaces résidentiels et agricoles peu denses, à revenus faibles et population « modeste » (2.2)

Le type occupe 8 % de l'espace domien et concerne 8 % de sa population. Il est principalement marqué par des espaces ruraux peu denses et en décroissance. La population apparaît jeune, avec des conditions de vie modestes. Par ailleurs, ce type se distingue par un faible taux de croissance de l'emploi. La sphère agricole et agro-alimentaire occupe une place importante dans la structure de l'emploi. Une grande partie des paysages est caractérisée par des roches nues et des replats et, dans une moindre mesure, par des terres basses ou planes et des espaces agricoles et naturels fragmentés. À la Guadeloupe, ce type correspond principalement aux communes de la côte ouest de Basse Terre, ainsi qu'à la partie centre-ouest de Grande Terre et à la Désirade. En Guyane, il occupe toute la périphérie de Cayenne. À la Réunion, il concerne des espaces reculés et difficiles d'accès. À la Martinique, il correspond à des espaces éloignés des centres urbains.

Espaces agricoles très peu denses, avec baisse de l'emploi et exode rural, à revenus très faibles et population très « modeste » (2.3)

Le type concerne seulement 1 % de la superficie et 4 % de la population. Il se distingue par le poids important de

la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total (20 %). Le taux d'évolution de l'emploi entre 1999 et 2007 est décroissant. Le niveau de qualification est l'un des plus faibles, le taux de chômage l'un des plus élevés et la part des actifs occupés à temps partiel la plus élevée. Confronté au déclin essentiellement migratoire d'espace à densité très faible, ce type se trouve en situation d'exode rural avec une population assez âgée. L'accessibilité de l'emploi est la plus faible des DOM, et les revenus moyens des foyers fiscaux sont parmi les plus faibles. Aucune modalité paysagère ne prévaut pour ce type : pentes faibles à très fortes, forêt plus ou moins morcelée, hauts semi-naturels, îlots artificiels et agricoles. À la Guadeloupe, on trouve ce type essentiellement dans le sud de Basse Terre, ainsi qu'à Marie Galante, et aux Saintes. À la Martinique, il occupe principalement le nord de l'île. À la Réunion, il concerne les communes de Saint-Philippe et Sainte-Rose. Ce type est absent de la Guyane.

Espaces agricoles, forestiers et touristiques peu denses, en croissance de population et à forte croissance d'emploi, à revenus très faibles et population jeune (2.4)

Le type occupe la part la plus importante du territoire domien (87 % de la superficie) mais concentre seulement 5 % de la population. La Guyane est très représentée dans ce type par l'importance de ses espaces en forêt et topographie plane (80 % de la superficie). Il existe également au nord de la Guadeloupe, de même qu'à Marie Galante et aux Saintes, et à la Réunion, au centre de l'île. Ce type est absent de la Martinique. L'économie repose pour grande partie sur l'activité agricole et agro-alimentaire. Le tourisme y est aussi très présent. Sur ces espaces peu denses, la population est la plus jeune des DOM. C'est également la population aux revenus les plus faibles, avec des écarts de revenus les plus forts. Bien que très peu pourvue en services et commerces d'usage courant, ce type se caractérise par un accroissement démographique. Par ailleurs, le taux de chômage est le plus important des DOM, le niveau de qualification est le plus faible, cependant le taux de croissance de l'emploi est très fort.

Répartition des types et modèles d'organisation selon les départements

Les deux graphiques ci-dessous montrent le poids démographique et l'emprise spatiale de chacun des types dans chaque département. D'une manière générale, les espaces urbanisés rassemblent une part très importante de la population (environ 75 %) mais n'occupent que peu de territoire (4 %). À l'inverse, les espaces ruraux qui concernent seulement 25 % de la population occupent 96 % du territoire.

L'importance relative des types diffère d'un département à l'autre, donnant lieu à des modèles d'organisation spatiale parfois assez éloignés.

En **Guyane**, les espaces urbains centraux (1.1 et 1.3) sont situés sur la bande côtière. Ces territoires perdent de la population au profit des espaces urbanisés qui s'étendent vers l'ouest (1.2). Autour de ce noyau d'espaces urbains gravitent les espaces résidentiels et agricoles peu denses, à revenus faibles et populations modestes (2.2). Au sud, la très grande majorité de l'espace guyanais évolue en dehors de toute dynamique urbaine : ce sont les espaces agricoles, touristiques et forestiers peu denses (2.4). La situation dans les départements insulaires est plus complexe.

La **Martinique** et la **Guadeloupe** ont comme principal point commun la position la plus souvent périphérique des espaces ruraux (2.2, 2.3, 2.4), tandis que les espaces urbanisés ou sous influence urbaine sont centraux (1.1, 1.2, 1.3, 1.4 et 2.1).

Le modèle **martiniquais** se caractérise par un noyau d'espaces urbains étendu sur tout le centre de l'île au sein duquel prédominent largement les espaces de type 1.2, à forte croissance démographique et d'emploi. Les territoires qui fonctionnent en dehors de cette dynamique (toute la partie nord de l'île et, de manière plus fragmentée au sud) ne trouvent pas les moyens de leur développement et souffrent du départ de leur population et de conditions de l'emploi difficiles.

Le modèle **guadeloupéen** est complexifié par la présence de deux pôles urbains principaux : le premier sur Grande Terre, le second sur Basse Terre. Les espaces urbains, dont l'emprise spatiale est équivalente à la Martinique, sont moins dominés par les espaces en croissance de population.

Le modèle **réunionnais** se démarque des trois précédents : l'île est plus fortement marquée par une logique de littoralisation et par l'importance de la topographie dans l'organisation spatiale. Sur ces territoires où les espaces urbanisés de type 1.1 n'existent pas, les plus fortes densités de population et les activités se concentrent sur les côtes, de manière fragmentée : espaces urbains en déprise démographique (1.3) alternent avec des espaces en croissance démographique (1.2, 1.4 et 2.1), à l'emprise spatiale beaucoup plus forte. Parmi ces derniers les espaces dont les populations ont majoritairement des revenus peu élevés (1.4 et 2.1) prédominent. Sur les pentes fortes du volcan, au centre de l'île, se trouvent les espaces ruraux peu denses en déclin démographique, à population aux revenus peu élevés, et aux conditions du marché du travail difficiles (2.2). Enfin, les deux derniers types d'espaces ruraux (2.3 et 2.4) occupent l'intérieur de l'île (cirques et piton des Neiges), et le sud-est (piton de la Fournaise).

Figure 11. Poids démographique et l'emprise spatiale des DOM

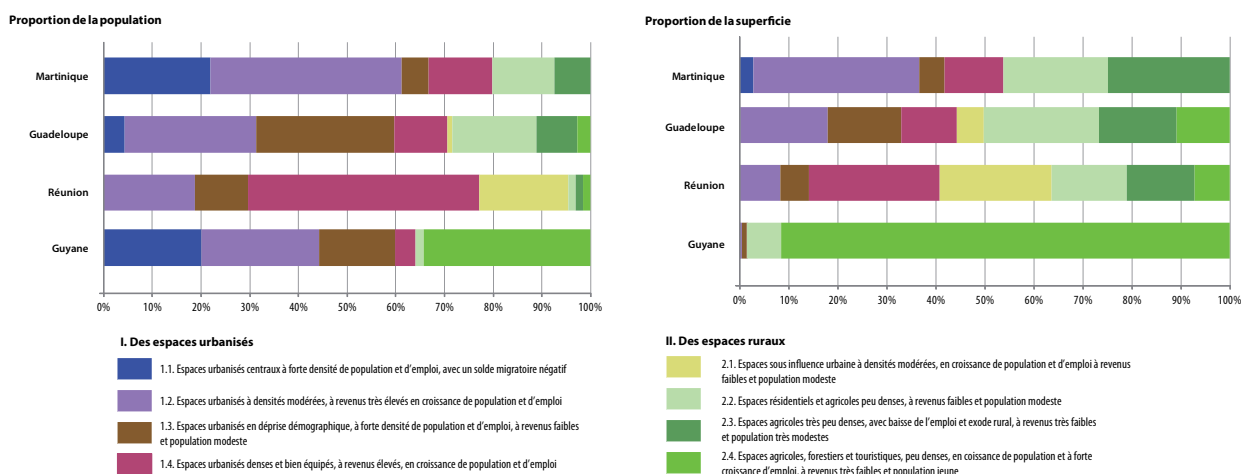


Tableau 5. Points de vigilance pour les quatre départements d'Outre-mer

	Réunion	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Type 1.1		Départ de la population / Mixité sociale / Structure démographique (déséquilibrée) / Risques naturels (densités et pentes fortes)		
Type 1.2	Mitage de l'espace / Forte croissance de population et d'emploi			
Type 1.3	Départ de la population / Mixité sociale / Accès à l'emploi			
Type 1.4	Mitage de l'espace / Risques naturels (densités et pentes fortes)	Mitage de l'espace		
Type 2.1	Mixité sociale / Accès à l'emploi			
Type 2.2	Économie embryonnaire et peu diversifiée / Accès aux services et aux emplois			
Type 2.3	Économie embryonnaire et peu diversifiée / Départ de la population / Structure démographique (déséquilibrée)			
Type 2.3	Économie embryonnaire / Ressources naturelles et milieux remarquables à ménager / Mixité sociale			Économie embryonnaire / Ressources naturelles et milieux remarquables à ménager / Mixité sociale

Les descripteurs en entrée de la typologie

Indicateurs du champ « espace, population, conditions de vie »

Position des communes par rapport aux grandes agglomérations : position dans le ZAUER (au RP 1999).

Accessibilité des services et des emplois : niveau d'équipement en services d'usage courant ; densité d'emploi.

Répartition spatiale et dynamique de population : densité de population ; taux de variation annuel de la densité de population ; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007) ; indice de vieillissement de la population ; impact des migrations résidentielles selon la structure par âge ; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle ; indice de diversité sociale ; revenu moyen des foyers fiscaux ; rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables ; nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages.

Indicateurs du champ « emploi et activités économiques »

Marché du travail : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans ; taux de chômage ; part des actifs occupés à temps partiel ; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007).

Structure économique : poids de la sphère présente dans l'emploi total ; poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total ; quotient de localisation de l'emploi touristique.

Indicateurs du champ « paysages »

Composition de l'occupation du sol : densités d'artificial bâti, d'artificial non bâti, de terres arables, des cultures permanentes, des prairies et espaces agricoles hétérogènes, des forêts, des espaces semi-naturels, des zones humides et des zones en eau, continentales et marines.

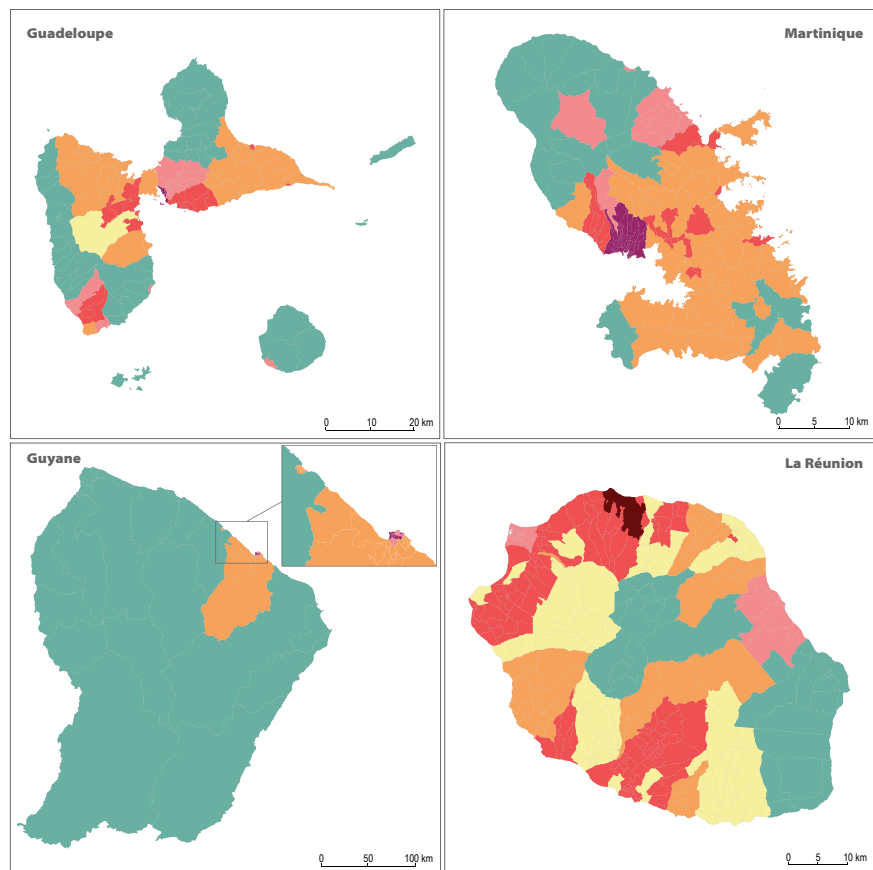
Configuration de l'occupation du sol : nombre de zones bâties ; longueur de bordure du bâti, des prairies, des forêts, des zones semi-naturelles.

Relief : pente moyenne ; dénivellation.

Figure 12. Zoom sur la typologie du champ « Espace, population et conditions de vie »

La typologie du champ « **Espace, population et conditions de vie** » fait apparaître des espaces urbanisés en distinguant les classes en déprise démographique (1.1. et 1.2) et des classes en croissance démographique (2.1., 2.2., 2.3.). La majorité de ces espaces joue le rôle de pôles d'emploi et de services, principaux (1.2., 1.1., 2.1.) ou secondaires (classe 2.2). Ils se différencient également par leur composition sociale et la présence des problématiques de précarité de la vie quotidienne. Trois classes se caracté-

térisent par la présence forte de populations aisées (2.1., 2.2., 1.1.). Deux autres voient leur population moins diversifiée en termes de composition socioprofessionnelle et avec des revenus moins élevés (classes 1.2. et 2.3.). La classe 3 présente des caractéristiques typiques des espaces périurbains : un fort éloignement des emplois, une importante croissance résidentielle, des revenus des ménages moyens et homogènes. Enfin, les espaces ruraux peu denses (4) perdent des habitants et ont une structure par âge déséquilibrée. Les ouvriers et employés prédominent et les revenus des ménages sont les plus faibles et marqués par de fortes disparités.



1. Espaces urbains en déprise démographique

- 1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi
- 1.2. Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et catégories socioprofessionnelles "modestes"

2. Espaces urbains en croissance démographique

- 2.1. Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des catégories socioprofessionnelles "supérieures" à fort revenu et des population jeunes
- 2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des catégories socioprofessionnelles "supérieures" à fort revenu, des populations jeunes et accessibilité moyenne à l'emploi
- 2.3. Espaces défavorisés sous influence urbaine

3. Espaces périurbains

- 3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique

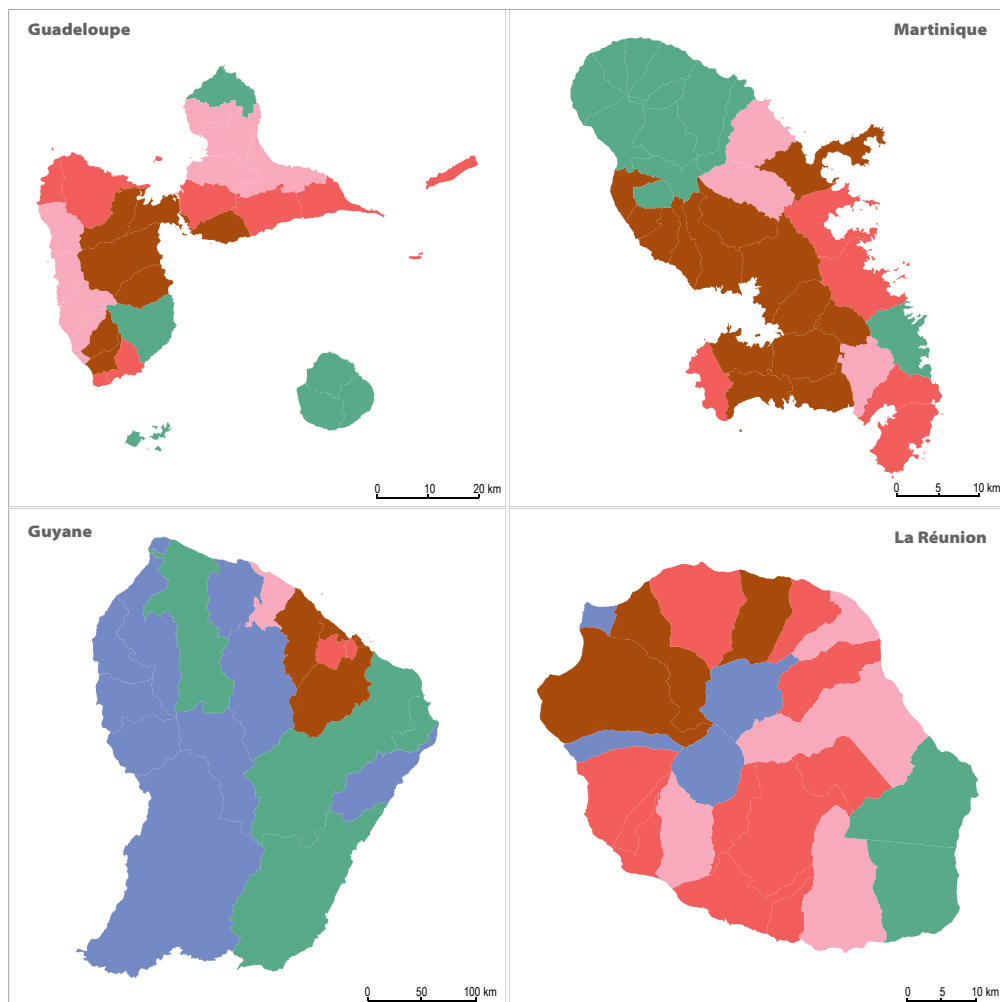
4. Espaces ruraux

- 4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations "modestes", très jeunes ou vieillissantes

Figure 13. Zoom sur la typologie du champ « Emploi et activités économiques »

La typologie du champ « **Emploi et activités économiques** » fait émerger 5 classes. Les 2 premières incluent des communes dans une situation favorable, tant du point de vue de la croissance de l'emploi que du niveau de qualification : il s'agit des pôles d'emploi principaux (1) et des pôles d'emplois secondaires à forte croissance (2). À l'inverse, les classes 3 et 4 repèrent les communes en difficulté, et se différencient l'une de l'autre en raison de la prédominance de l'économie résidentielle et de l'émer-

gence du tourisme pour la première, de l'importance de l'activité agricole pour la seconde. On retrouve dans ces classes les communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification (3) et les communes à la croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification (4). Enfin, la cinquième classe se trouve seulement à La Réunion et en Guyane et, tout en étant la moins développée, présente le plus grand dynamisme économique. Elle regroupe des communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie préssentielle en très forte croissance (5).

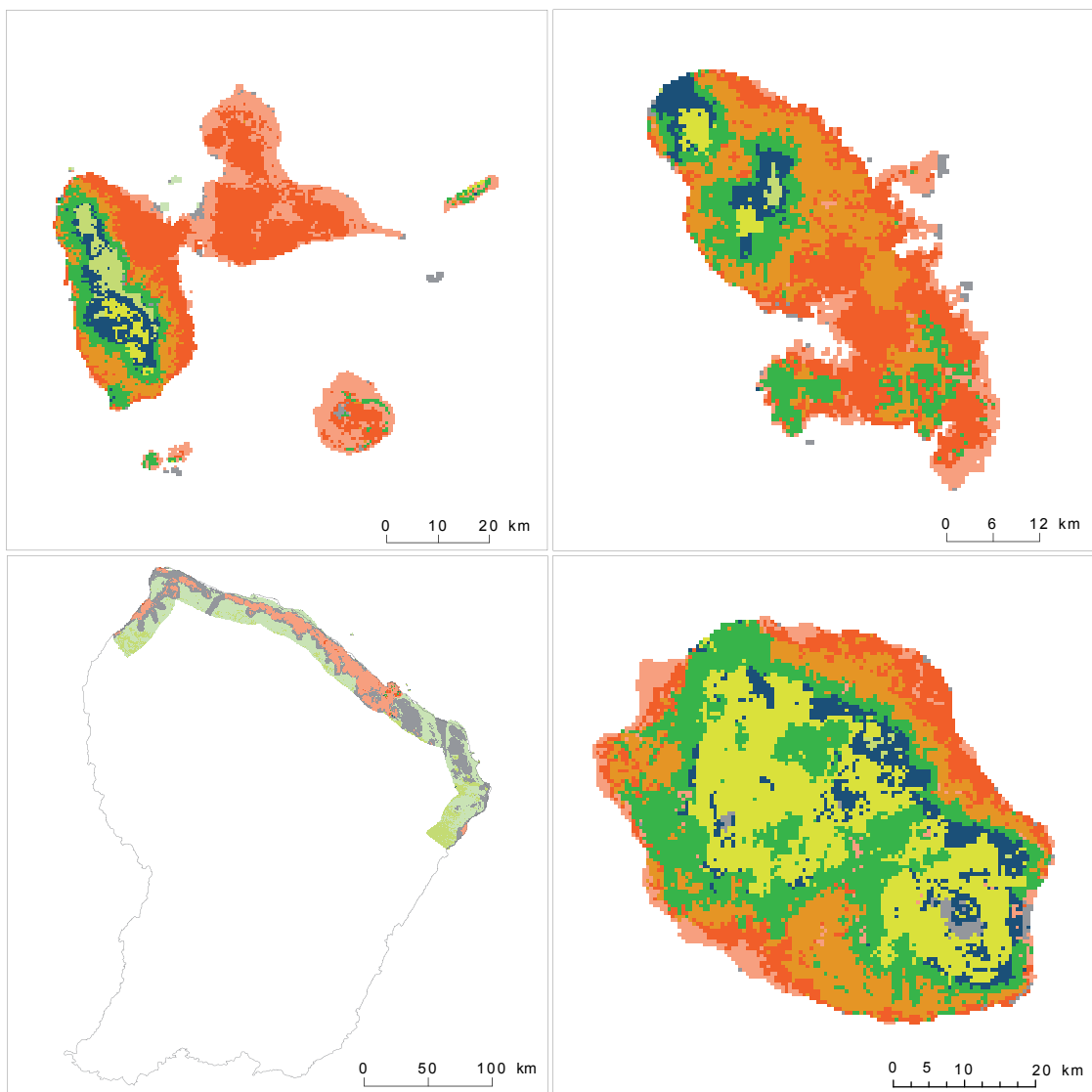


- 1. Pôles d'emploi principaux
- 2. Pôles d'emploi secondaires à forte croissance
- 3. Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification
- 4. Communes à croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et faible niveau de qualification
- 5. Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie préssentielle en augmentation

Figure 14. Zoom sur la typologie du champ « Paysages »

La typologie du champ « **Paysage** » fait émerger 9 types d'espaces. Les trois premiers sont marqués par l'urbanisation qui fragmente des espaces agricoles ou forestiers (1, 2 et 3). Ils se différencient les uns des autres principalement par le relief, absent pour le type 1, plus ou moins accidenté pour les types 2 et 3. Parmi les 6 autres types,

quatre se caractérisent par une forte présence des forêts (4, 5, 8 et 9). La forte densité forestière marque les types 5, 8 et 9, sur des pentes très fortes (5), des pentes faibles (9) ou en topographie plane (8). Les forêts du type 4 intègrent quant à elles des îlots artificiels ou agricoles. Enfin, les deux derniers types sont plus rares : roches, sable et forêt morcelée (7) et hauts semi-naturels avec forêt fragmentée (6).



- | | |
|--|---|
| ■ 1 - Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté | ■ 6 - Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée |
| ■ 2 - Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole | ■ 7 - Roche, sable et forêt morcelée |
| ■ 3 - Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt | ■ 8 - Forêt en topographie calme |
| ■ 4 - Pentes fortes, forêt morcelée, îlots artificiels et agricoles | ■ 9 - Forêt des pentes faibles |
| ■ 5 - Pentes très fortes et forêt | |

ANNEXES

Comparaison de la typologie de synthèse avec les « trois France rurales » (SEGESA, 2003)

Les deux typologies rurales, produites à huit ans d'intervalle, ont été réalisées selon des méthodologies différentes ce qui rend la comparaison mal aisée. Notamment, il est risqué de conclure sur les trajectoires ou les évolutions des espaces ruraux à partir d'une simple confrontation de l'appartenance des communes aux classes des typologies aux deux dates. L'exercice permet cependant de saisir quelques tendances majeures et de juger de la cohérence entre les deux études dont l'objectif est d'identifier les principaux types d'espaces ruraux.

Les principales différences méthodologiques sont : la liste des indicateurs statistiques mobilisés en entrée des analyses, les périmètres concernés et la maille spatiale de référence.

Dans la typologie réalisée en 2003, 24 critères ont été retenus couvrant des données de peuplement, la structure

démographique, les caractéristiques de l'emploi, les groupes socioprofessionnels et le logement. Certains indicateurs, et en particulier ceux relatifs aux deux derniers champs thématiques, n'ont pas été intégrés dans la typologie de 2011. Pour celle-ci, 40 indicateurs sont retenus, issus de trois champs thématiques : « Espace, population et conditions de vie », « Emploi et activités économiques » et « Paysages ». Ils participent à l'analyse en tant que variables actives, avec parmi eux certains indicateurs originaux. Les champs thématiques nouveaux par rapport à la typologie de 2003 décrivent : la composition et la configuration des paysages ; les impacts des migrations résidentielles sur la structure par âge de la population et sur la répartition des catégories socioprofessionnelles ; le capital humain ; ou encore la concentration ou la dispersion de la population au sein du périmètre communal.

Alors que pour la typologie de 2003, il a été fait le choix du canton comme niveau d'analyse, en 2011 la maille spatiale de référence correspond à la commune. Toutefois, pour garantir la fiabilité statistique quelques indicateurs ont été calculés aux niveaux d'aggrégats cantonaux de plus de 2000 habitants, avant d'être désagrégés au niveau communal pour participer à l'analyse.

Enfin, les champs spatiaux des deux études sont différents. En 2003, ont été exclus de l'analyse les cantons

dont 100 % de la population habitent dans un pôle urbain (zonage en aires urbaines de 1996), à l'exception toutefois des cantons entièrement urbains dont la densité est inférieure à 150 habitants au km² en 1999. Ont également été exclus les cantons ayant une densité d'au moins 500 habitants au km² et ceux comptant plus de 100 000 habitants. La typologie de 2003 a porté sur 2 726 cantons comprenant 33 305 communes. En 2011, le champ spatial de

la nouvelle typologie couvre les communes de France métropolitaine à l'exception de celles faisant partie des pôles urbains de 10 000 emplois ou plus (Insee, RP-2007). 33 855 communes sont analysées. Les champs spatiaux des deux typologies ne se recouvrent pas. Si la typologie de 2011 porte sur un plus grand nombre de communes que celle de 2003 elle ne couvre pas entièrement le périmètre étudié en 2003.

Figure 15. Typologie des espaces ruraux (Segesa 2003)

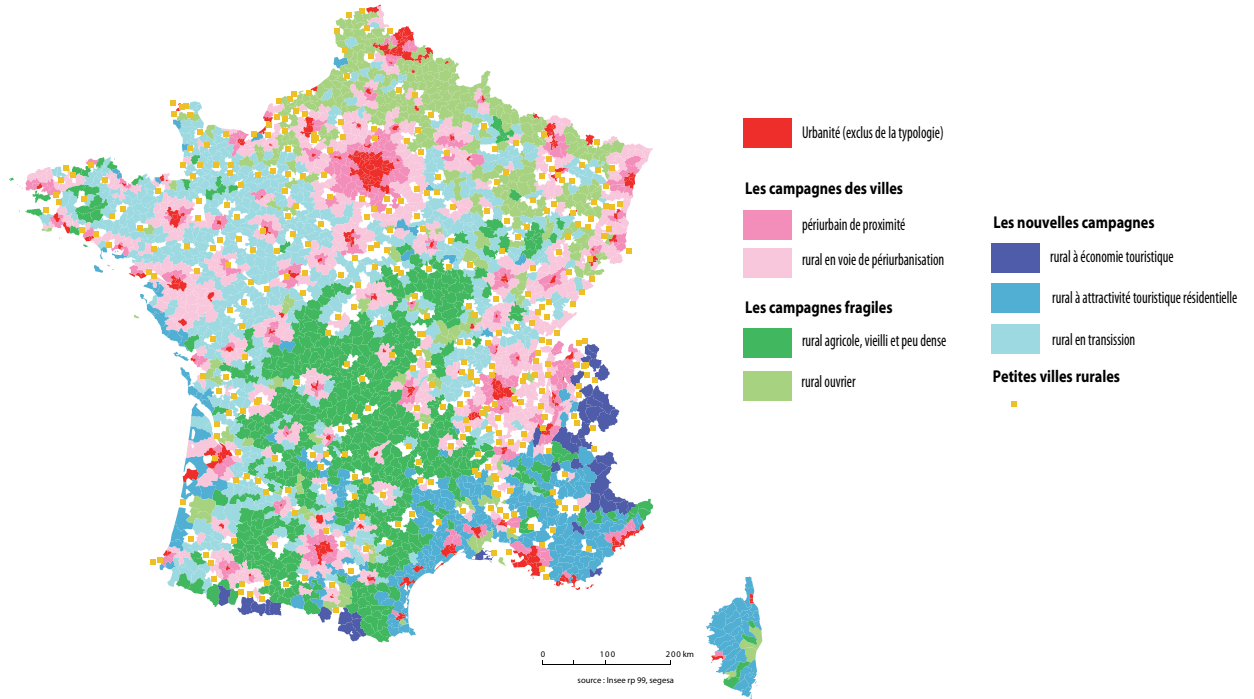
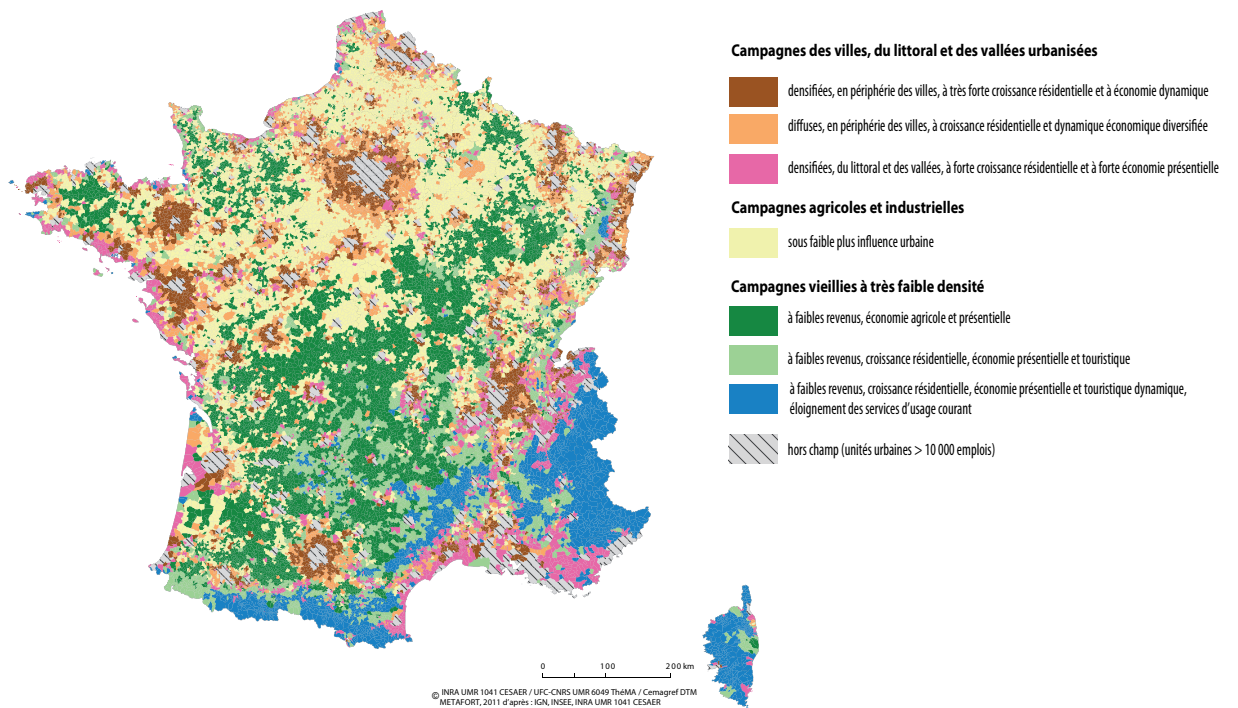


Figure 16. Typologie des espaces ruraux (INRA, Théma, Cemagref, 2011)



Comparaison de classement des espaces ruraux selon les typologies de 2003 et 2011

De manière générale, la cohérence entre les deux typologies est apparente. Les dénominations des types à deux dates pointent les mêmes caractéristiques principales des espaces étudiés, qu'il s'agisse de la périurbanisation, de l'orientation économique vers des activités agricoles, industrielles ou touristiques, ou encore des caractéristiques démographiques. La comparaison des deux typologies fait apparaître la stabilité dans le temps de certains types. Elle permet aussi de déduire les évolutions qui ont touché d'autres types où les processus identifiés en 2003 se sont poursuivis jusqu'en 2011 ou au contraire, ont pris des trajectoires inattendues (ou plutôt non souhaitées).

Les campagnes des villes

Le caractère périurbain de cet ensemble reconnu en 2003 se trouve confirmé en 2011. En effet, huit ans après il se retrouve en grande majorité au sein des « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées » de la nouvelle typologie.

Les communes faisant partie des cantons identifiés en 2003 comme « périurbain de proximité » se retrouvent en 2011 à 70 % dans les campagnes densifiées, en périphérie des villes et, dans une moindre mesure, diffuses ou sur le littoral et dans les vallées urbanisées. Cette répartition laisse supposer une intégration progressive à la ville dans ces espaces. Par ailleurs, 20 % d'entre elles se trouvent en 2011 hors champ de l'étude, ce qui montre que ces communes font aujourd'hui partie des grands pôles urbains.

Le « rural en voie de périurbanisation » se trouve en 2011 à plus de 40 % dans les types à caractère périurbain confirmé (« campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées, (i) densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique, ou (ii) diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et à économie dynamique diversifiée »). Un tiers de ces communes appartient toujours à un type où l'influence urbaine est moindre, mais où, pour certains espaces, une tendance à la périurbanisation est perceptible; il s'agit des « campagnes agricoles et industrielles sous influence urbaine plus faible ».

Les campagnes fragiles

La situation de cet ensemble apparaît plutôt stable entre les deux dates, car les deux types qui en font partie se retrouvent majoritairement dans des classes analogues.

Presque 60 % des communes classées dans le « rural agricole vieilli et peu dense » appartiennent en 2011 aux « campagnes vieilles à très faible densité, faibles revenus, économie agricole et présentielle ». Le vieillissement de la population se poursuit et la faiblesse de la densité est confirmée. Si les activités agricoles restent importantes pour la majorité de ces communes, une orientation touristique apparaît pour presque 30 % d'entre elles.

Le « rural ouvrier » correspond en 2011 pour la majeure partie des communes aux « campagnes agricoles et industrielles sous influence urbaine plus faible ». La caractérisation de la nouvelle typologie par les professions et catégories socio-professionnelles confirme le caractère de ces campagnes de loin le plus ouvrier parmi toutes les classes. On découvre pour ces espaces une tendance à la périurbanisation et même pour 13 % des communes une réalité de ce phénomène. Cependant 15 % de ces espaces, où la présence des industries agro-alimentaires a été soulignée en 2003, se retrouvent dans les « campagnes vieilles à très faible densité, faibles revenus, économie agricole et présentielle ». Cette appartenance confirme leur fragilité identifiée dès 2003.

Les nouvelles campagnes

Deux classes de cet ensemble caractérisées par l'importance des activités touristiques présentent une forte stabilité sur la période 2003-2011. Quant au « rural en transition », la transformation amorcée semble avoir échoué, car ces communes se partagent entre deux classes aux caractéristiques marquées par les difficultés économiques ou démographiques.

Le « rural à économie touristique » présente la plus forte stabilité parmi toutes les classes. Ce type se retrouve à plus de 80 % dans les « campagnes vieilles à très faible densité, faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant ». Un peu moins de 10 % appartiennent aux « campagnes des villes densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle ». Bien que très différents par leurs caractéristiques démographiques et l'organisation de l'espace, ces deux types possèdent une économie fortement orientée vers les activités touristiques.

La stabilité entre 2003 et 2011 caractérise aussi le « rural à attractivité touristique et résidentielle ». Ce type se partage entre trois classes de la nouvelle typologie qui cumulent à elles trois presque 80 % de ses communes. Il s'agit des (i) « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique » et (ii) « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant », ainsi que des (iii) « campagnes des villes densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle ». Dans ces trois types l'importance des activités touristiques est affirmée. Si l'attractivité résidentielle de ces espaces est confirmée par la typologie de 2011, elle est nuancée, car dans les campagnes de faible densité on assiste davantage à un chassé-croisé migratoire où, en même temps que certaines populations viennent s'installer, d'autres quittent ces territoires. Le bilan migratoire reste toutefois positif et suffit, parfois même accompagné par un excédent naturel, à assurer une croissance démographique dans la plupart de ces communes.

La trajectoire du « rural en transition » est différente de celles des deux types précédents. En 2003 ces espaces de faible densité se caractérisaient par l'importance de l'agriculture dans la structure des emplois, par la forte présence de l'industrie, souvent agro-alimentaire, par une intense tertiarisation de l'économie et par le faible poids des activités liées au tourisme. Le bilan démographique, positif mais fragile était assuré par le solde migratoire compensant

les pertes naturelles. En 2011 ces espaces se partagent entre les « campagnes agricoles sous influence urbaine plus faible » (presque 50 %) et « campagnes vieilles à très faible densité, faibles revenus, économie agricole et présentielle » (plus de 30 %). Pour la moitié de ces communes le bilan démographique est donc plutôt positif, mais le tissu économique reste fragile. Pour un tiers, l'excédent migratoire – si on l'observe – ne suffit pas à assurer la croissance démographique. Le poids de l'agriculture et de l'industrie est resté important et les activités liées au tourisme ne se sont toujours pas développées.

Petites villes rurales

Ce type apparaît comme le plus dispersé parmi les classes de la nouvelle typologie.

La plus grande partie de ces communes, presque un tiers, se retrouve en 2011 dans la classe « campagnes agricoles et industrielles sous influence urbaine plus faible », où, le plus probablement, elles correspondent aux bourgs et petites villes qui en font partie et qui jouent le rôle des pôles de services pour les espaces alentours. Un quart des « petites villes rurales » rejoint en 2011 les « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées » en s'inscrivant dans les périphéries diffuses des villes, ou dans l'espace densifié du littoral et des vallées urbanisées. Cependant, 13 % des communes de ce type se retrouvent dans une classe à faible densité de population (« campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique »).

Tableau 6. Croisement de la typologie des « trois France rurales » (Segesa, 2003) avec la nouvelle typologie des espaces ruraux

2003 \ 2011	Périurbain de proximité		Rural en voie de périurbanisation		Rural agricole vieilli et peu dense		Rural ouvrier		Rural à économie touristique		Rural à attractivité touristique résidentielle		Rural en transition		Petites villes rurales		Urbanisé		Total général
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
A	1 145	41,0 %	960	14,0 %	9	0,2 %	142	2,7 %	1	0,3 %	38	1,9 %	59	0,9 %	343	7,5 %	373	11,4 %	3070
B	539	19,3 %	1924	28,1 %	98	1,9 %	707	13,3 %	3	0,9 %	133	6,7 %	511	8,0 %	664	14,6 %	264	8,1 %	4843
C	322	11,5 %	628	9,2 %	110	2,2 %	190	3,6 %	28	8,3 %	478	23,9 %	104	1,6 %	479	10,5 %	196	6,0 %	2535
D	109	3,9 %	1985	29,0 %	439	8,6 %	2943	55,4 %	15	4,4 %	109	5,5 %	3095	48,4 %	1327	29,2 %	501	15,4 %	10523
E	28	1,0 %	480	7,0 %	2978	58,6 %	790	14,9 %	2	0,6 %	124	6,2 %	2128	33,3 %	375	8,3 %	317	9,7 %	7222
F	60	2,1 %	565	8,3 %	882	17,3 %	293	5,5 %	8	2,4 %	418	20,9 %	467	7,3 %	594	13,1 %	240	7,4 %	3528
G	24	0,9 %	129	1,9 %	561	11,0 %	59	1,1 %	282	83,2 %	674	33,7 %	21	0,3 %	226	5,0 %	158	4,8 %	2134
Hors champ	566	20,3 %	170	2,5 %	8	0,2 %	184	3,5 %	0	0,0 %	24	1,2 %	11	0,2 %	537	11,8 %	1214	37,2 %	2715
Total général	2 793	100 %	6 841	100 %	5 085	100 %	5 308	100 %	339	100 %	1 998	100 %	6 396	100 %	4 545	100 %	3 263	100 %	36 570

Classes de la typologie des espaces ruraux (INRA UMR CESAER, UFC/CNRS UMR 6049 THEMA, CEMAGREF DTM METAFORT, 2011)

Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées

- A** - densifiées en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique
- B** - diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée
- C** - densifié, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle

Campagnes agricoles et industrielles

- D** - sous influence urbaine plus faible

Campagnes vieilles à très faible densité

- E** - à faibles revenus, économie agricole et présentielle
- F** - à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique
- G** - à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant

Tableau 7. Croisement de la nouvelle typologie des espaces ruraux avec la typologie des « trois France rurales » (Segesa, 2003)

2011	Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées						Campagnes agricoles et industrielles		Campagnes vieilles à très faible densité						Hors champ		Total général
	densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique		diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée		densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle		sous influence urbaine plus faible		à faibles revenus, économie agricole et présentielle		à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique		à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant				
2003	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Périurbain de proximité	1145	37,3 %	539	11,1 %	322	12,7 %	109	1,0 %	28	0,4 %	60	1,7 %	24	1,1 %	566	20,8 %	2793
Rural en voie de périurbanisation	960	31,3 %	1924	39,7 %	628	24,8 %	1985	18,9 %	480	6,6 %	565	16,0 %	129	6,0 %	170	6,3 %	6841
Rural agricole vieilli et peu dense	9	0,3 %	98	2,0 %	110	4,3 %	439	4,2 %	2978	41,2 %	882	25,0 %	561	26,3 %	8	0,3 %	5085
Rural ouvrier	142	4,6 %	707	14,6 %	190	7,5 %	2943	28,0 %	790	10,9 %	293	8,3 %	59	2,8 %	184	6,8 %	5308
Rural à économie touristique	1	0,0 %	3	0,1 %	28	1,1 %	15	0,1 %	2	0,0 %	8	0,2 %	282	13,2 %		0,0 %	339
Rural à attractivité touristique résidentielle	38	1,2 %	133	2,7 %	478	18,9 %	109	1,0 %	124	1,7 %	418	11,8 %	674	31,6 %	24	0,9 %	1998
Rural en transition	59	1,9 %	511	10,6 %	104	4,1 %	3095	29,4 %	2128	29,5 %	467	13,2 %	21	1,0 %	11	0,4 %	6396
Petites villes rurales	343	11,2 %	664	13,7 %	479	18,9 %	1327	12,6 %	375	5,2 %	594	16,8 %	226	10,6 %	537	19,8 %	4545
Urbanisé	373	12,1 %	264	5,5 %	196	7,7 %	501	4,8 %	317	4,4 %	240	6,8 %	158	7,4 %	1214	44,7 %	3263
(vide)											1				1		2 ²
Total général	3070	100 %	4843	100 %	2535	100 %	10523	100 %	7222	100 %	3528	100 %	2134	100 %	2715	100 %	36570

1 Il s'agit de Rosoy (89326) et Lieux (31300) communes rétablies en 2008.

Sommaire du volume 2 : résultats détaillés

EN SYNTHÈSE /// 5

CHAPITRE INTRODUCTIF /// 7

Les quatre champs géographiques // 9

Les mailles d'analyse / 10

Les trois entrées thématiques / 12

Méthodologie / 13

Précaution de lecture / 14

PARTIE 1 – TYPOLOGIES DES CAMPAGNES FRANÇAISES /// 15

Chapitre 1 – Typologie du thème « Espace, population et condition de vie » // 17

Champ spatial et indicateurs retenus / 17

Analyse factorielle des descripteurs retenus / 17

Une typologie en six classes / 19

Analyse des types identifiés / 25

Chapitre 2 – Typologie du thème « Emploi et activités économiques » // 40

Champ spatial et indicateurs retenus / 40

Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) / 40

Huit classes pour décrire l'économie / 44

Analyse des types identifiés / 48

Chapitre 3 – Typologie du thème « Paysages » // 68

Choix des variables actives / 68

Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) / 69

Dix classes de paysages et quatre groupes principaux / 75

Analyse des types identifiés / 77

Chapitre 4 – Typologie de synthèse des campagnes françaises // 97

Analyse factorielle des descripteurs retenus / 97

La classification ascendante hiérarchique / 103

Analyse des types identifiés / 106

Caractérisation des classes par statistiques descriptives des indicateurs / 152

Comparaison de la typologie de synthèse avec les « trois France rurales » (SEGESA, 2003) / 174

Comparaison de la typologie de synthèse avec les orientations économiques des bassins de vie / 188

Comparaison de la typologie de synthèse avec les professions et catégories socioprofessionnelles / 204

PARTIE 2 – TYPOLOGIES DU LITTORAL ET DE LA MONTAGNE /// 214

Chapitre 5 – Typologie du littoral // 216

Le littoral et l'arrière littoral : un espace aux enjeux spécifiques / 216

Un terrain d'étude élargi : les communes situées à moins d'une heure des rivages, par trajet routier / 216

Les descripteurs en entrée de la typologie. / 217

Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) / 217

Typologie du littoral en 9 classes / 229

Analyse des types identifiés / 231

Chapitre 6 – Typologie de la montagne // 260

Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) / 261

Typologie de la montagne en sept types / 268

Analyse des types d'espaces de montagne / 271

PARTIE 3 – TYPOLOGIES DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER /// 292

Chapitre 7 – Typologies thématiques des départements d'Outre-mer // 294

Typologie du thème « Espace, population, conditions de vie » / 294

Typologie du thème « Emploi et activités économiques » / 337

Typologie du thème « Paysages » / 360

Annexe : Typologie communale du thème « Espace, population, conditions de vie » / 381

Chapitre 8 – Typologie de synthèse des départements d'Outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion // 395

L'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) / 395

Typologie de synthèse en huit types / 408

Analyse des types identifiés / 411

Créée en 2011, cette collection à caractère scientifique entièrement numérique a pour objectif de rendre accessibles, certaines des études les plus récentes de la Datar. L'intérêt est également de pouvoir proposer ces travaux d'expertise ou de R&D confiés à des laboratoires de recherche ou à des cabinets de consultants dans une version publique synthétique ou au contraire très complète, intégrant notamment le détail de la méthodologie et des annexes techniques complémentaires. Chaque numéro de cette nouvelle série est disponible en téléchargement sur le site-portal de l'aménagement du territoire (www.territoires.gouv.fr) dans une version maquetée facilement imprimable.

